Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable de la région de Guignicourt

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2022

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1.	Carac	etérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi.	3
	1.2.	Mode de gestion du service	3
	1.3.	Estimation de la population desservie	
	1.4.	Nombre d'abonnés	
	1.5.	Eaux brutes	5
	1.5.1	Prélèvement sur les ressources en eau	5
	1.6.	Eaux traitées	
	1.6.1.	F F	
	1.6.2.	= = • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	1.6.4		
	1.6.5.		
	1.6.6.		
	1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	7
2.	Tarifi	cation de l'eau et recettes du service	8
	2.1.	Modalités de tarification	8
	2.2.	Facture d'eau type	9
	2.3.	Recettes	10
3.	Indica	ateurs de performance	11
	3.1.	Qualité de l'eau	11
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	11
	3.3.	Indicateurs de performance du réseau	13
	3.3.1.	Rendement du réseau de distribution	13
	3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés	13
	3.3.3.	1	
	3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	14
	3.4.	Taux d'impayés	
	3.5.	Taux de reclamations	
4.	Finan	cement des investissements	16
	4.1.	Montants financiers.	16
		État de la dette du service	
6.	Table	au récapitulatif des indicateurs	17



1. Caractérisation technique du service

	1.1. Présentation du		esservi		
Le	e service est géré au niveau 🗆 con 🗹 int	mmunal tercommunal			
•	Nom de la collectivité : Syndic	at Intercommunal	de distribution	n d'eau potable de la	ı région de Guignicourt
•	Nom de l'entité de gestion : eau	u potable : SIAEP	Guignicourt-r	égie-P,T,D	
•	Caractéristiques (commune, EF	PCI et type, etc.):	Syndicat Inter	communal à Vocation	on Unique
•	Compétences liées au service :				
			Oui	Non	
	Production				
	Protection de l' prélèvement ⁽¹⁾	ouvrage de			
	Traitement (1)				
	Transfert		Ø		
	Stockage (1)				
	Distribution		☑		
	(1) A compléter				
•	Territoire desservi (communes a Bertricourt, Condé-sur-Suippe,	adhérentes au serv Orainville, Varisc	vice, secteurs e ourt, Villeneuv	t hameaux desservi	s, etc.) : Aguilcourt,
•	Existence d'une CCSPL	□ Oui		☑	Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en 🗹 Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 4 336 habitants au 31/12/2022 (4 148 au 31/12/2021).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 2 022 abonnés au 31/12/2022 (2 029 au 31/12/2021).

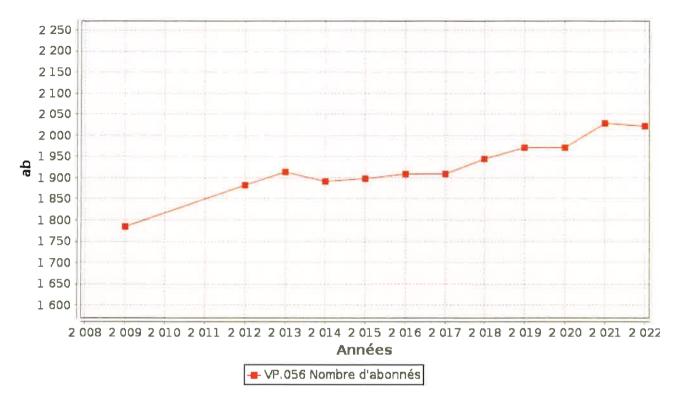
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2021	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2022	Nombre total d'abonnés au 31/12/2022	Variation en %
Aguilcourt	160			158	
Bertricourt	63			64	
Condé-sur-Suippe	172			181	
Orainville	210			196	
Variscourt	87			89	
Villeneuve-sur-Aisne	1337	1	1	1334	
Total	2 029			2 022	-0,3%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 37,77 abonnés/km au 31/12/2022 (38,79 abonnés/km au 31/12/2021).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,14 habitants/abonné au 31/12/2022 (2,04 habitants/abonné au 31/12/2021).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 120,15 m³/abonné au 31/12/2022. (117,58 m³/abonné au 31/12/2021).



1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 312 836 m³ pour l'exercice 2022 (319 598 pour l'exercice 2021).

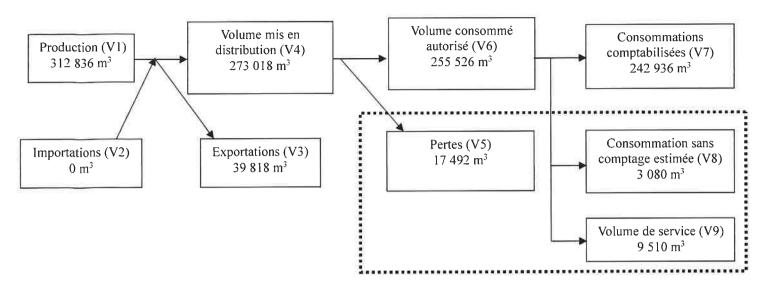
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Puits à Villeneuve/Aisne (guignicourt) "Le Berceau ZL 35" identité brgm: 0108- 1X-0107 ou BSS000HKLD			319 598	312 836	-2,1%
Total			319 598	312 836	-2,1%

⁽¹⁾ débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

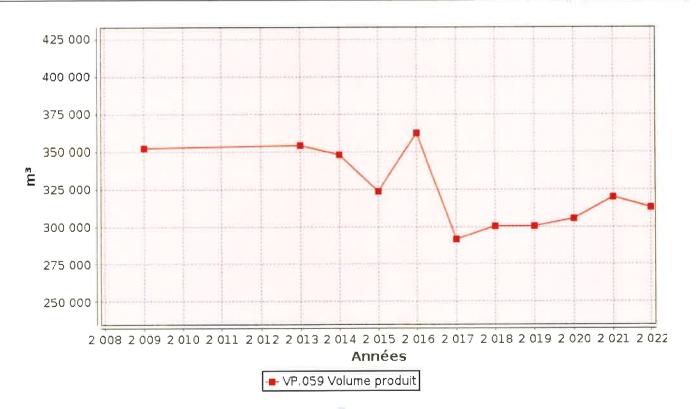
1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022



1.6.2. **Production**Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

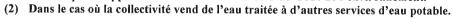
Ressource	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2022 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2022
Puits à Villeneuve/Aisne (guignicourt) "Le Berceau ZL 35" identité brgm: 0108-1X-0107 ou BSS000HKLD	319 598	312 836	-2,1%	80
Total du volume produit (V1)	319 598	312 836	-2,1%	80

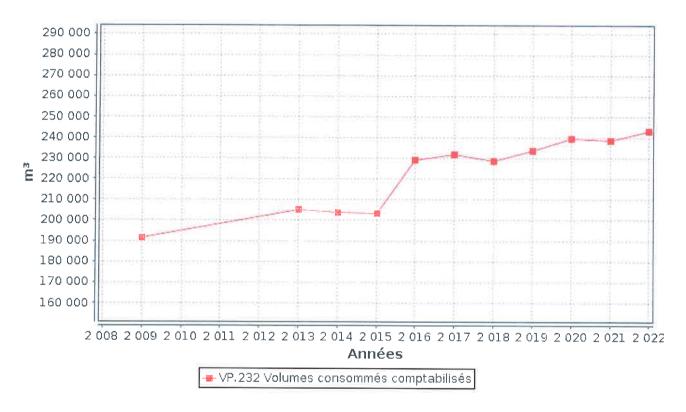


1.6.3. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	223 470	227 950	2%
Abonnés non domestiques	15 097	14 986	-0,7%
Total vendu aux abonnés (V7)	238 567	242 936	1,8%
Service de ⁽²⁾			
Service de ⁽²⁾			
Total vendu à d'autres services (V3)	35 485	39 818	0%

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.





1.6.4. Autres volumes

	Exercice 2021 en m3/an	Exercice 2022 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	3 196	3 080	-3,6%
Volume de service (V9)	9 588	9 510	-0,8%

1.6.5. Volume consommé autorisé

	Exercice 2021 en m3/an	Exercice 2022 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	251 351	255 526	1,7%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 53,53 kilomètres au 31/12/2022 (52,31 au 31/12/2021).



2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

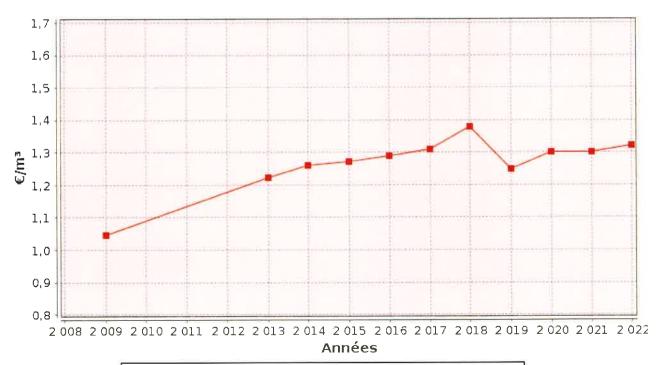
Tarifs		Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
	Part de la collec	tivité	
Part fixe (€	HT/an)		
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	20 €	20 €
	Abonnement(1) DN		
Part propor	tionnelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	0,78 €/m³	0,80 €/m³
Autre :		€	€
	Taxes et redeva	nces	
Taxes			
	Taux de TVA (2)	5,5 %	5,5 %
Redevances	S		
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,066 €/m³	0,066 €/m³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m³	0,22 €/m3
	VNF Prélèvement	0 €/m³	0 €/m³
	Autre ;	0 €/m³	0 €/m³

⁽¹⁾ Rajouter autant de lignes que d'abonnements

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'eau type
Les tarifs applicables au 01/01/2022 et au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2022 en €	Au 01/01/2023 en €	Variation en %
Par	t de la collectivité		
Part fixe annuelle	20,00	20,00	0%
Part proportionnelle	93,60	96,00	2,6%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	113,60	116,00	2,1%
Part du délégataire (e	n cas de délégation de s	ervice public)	
Part fixe annuelle			%
Part proportionnelle			%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire			%
Ta	xes et redevances		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	7,92	7,92	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40	0%
VNF Prélèvement :	0,00	0,00	%
Autre:	0,00	0,00	%
TVA	8,14	8,27	1,6%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	42,46	42,59	0,3%
Total	156,06	158,59	1,6%
Prix TTC au m³	1,30	1,32	1,5%



➡ D102.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.



Recettes de la collectivité:

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	278 403.21	259 924.50	
dont abonnements			
Recette de vente d'eau en gros	13 037.19	14 776.46	
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	291 440€	274 700.96	

Recettes globales: Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2022: 274 700 € (291 440 € au 31/12/2021).



3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2022
Microbiologie	13	0	14	0
Paramètres physico-chimiques	14	3	15	2

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2021	Taux de conformité exercice 2022
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	78,6%	86,7%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

nombre de points	Valeur	points potentiels
------------------	--------	-------------------

PARTIE A : PLAN DES RESEA	\UX		
(15 points)	·OX		
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des			
ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de	oui : 10 points	Oui	10
pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	non: 0 point		
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au			
moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations	oui : 5 points	0.:	_
et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est	non: 0 point	Oui	5
considérée comme effectuée)			
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	a été obtenue pour la pa	artie A)	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les			
tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et		Oui	
de la précision des informations cartographiques			
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des	0 à 15 points sous		
informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire,	conditions (1)	Oui	15
diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision	Conditions	Our	
cartographique)			
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des		100%	
réseaux mentionne les matériaux et diamètres		10070	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des	0 à 15 points sous		
réseaux mentionne la date ou la période de pose	conditions (2)	60%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on	t été obtenus en partie		
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui: 10 points non: 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements é lectromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui: 10 points non: 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui: 10 points non: 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au noins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	=	91

⁽¹⁾ l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

⁽²⁾ l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution



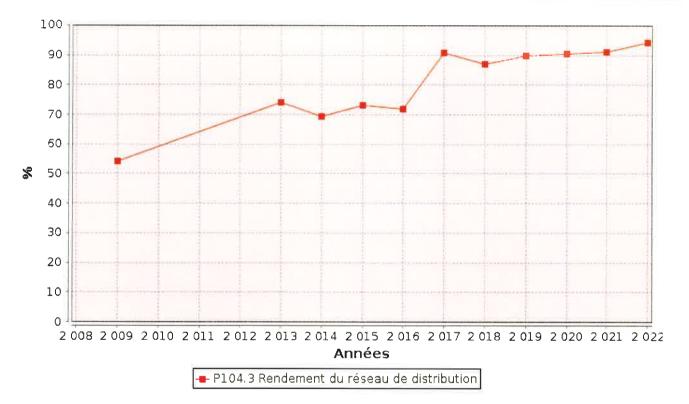
3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	Exercice 2021	Exercice 2022
Rendement du réseau	91,1 %	94,4 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	15,25	15,12
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	85,3 %	89 %



Indice linéaire des volumes non comptés



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Pour l'année 2022, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,5 m³/j/km (2,2 en 2021).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau

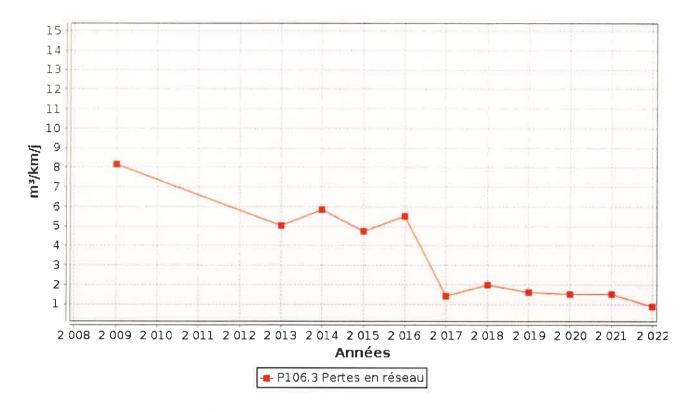


Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas



consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2022, l'indice linéaire des pertes est de 0,9 m³/j/km (1,5 en 2021).



3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé en km					

Au cours des 5 dernières années, 1,87 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'année 2022, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,7% (0,39 en 2021).

3.4. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2022 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2021 tel que connu au 31/12/2022	6 727,87	11 989
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2021	294 736,14	274 701
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau 2021	2,28	4,36

Pour l'année 2022, le taux d'impayés en % sur les factures d'eau de l'année 2021 est de 4,36% (2,28 en 2021).

3.5. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

Pour l'année 2022, le taux de réclamations est de 0 pour 1000 abonnés (0 en 2021).



4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	0	9 243
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

4.2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (mon	ant restant dû en €)	0	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

5. <u>Tableau récapitulatif des indicateurs</u>

		Exercice 2021	Exercice 2022
·	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 148	4 336
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	1,3	1,32
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	78,6%	86,7%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	91	91
P104.3	Rendement du réseau de distribution	91,1%	94,4%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	2,2	1,5
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1,5	0,9
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,39%	0,7%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

apport annuel du prestataire 2022 forme aux atticles L 3131-5, R, 3131-2 et suivants du code de la commande publique) SIVU DE DISTRIBUTION D'EA POTABLE DE LA RÉGION DE GUIGNICOURT SUEZ / Giulia Frigieri Suez

Sommaire

Synthèse de l'année	2
Les chiffres clés Les indicateurs de performance	. 6 10 10
Présentation du service	7
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat 2.3 L'inventaire du patrimoine 2.3.1 Le système d'eau potable.	16 16 17
Qualité du service	3
3.1.1 Les volumes prélevés	25 25 27 28 30 30 31 32 32
	1.1 L'essentiel de l'année





1.1 L'essentiel de l'année

FAITS MARQUANTS

QUALITE

Le NOA MTC et les autres métabolites de pesticides émergents sont recherchés depuis le début de l'année. Face aux premières non-conformités, l'ARS GE s'est donné un an d'observation pour caractériser les différentes situations et discuter avec les Préfets de département des modalités de gestion à mettre en place. Sont concernées plus de 200 UDI et plusieurs centaines de milliers d'habitants. Suite aux nombreuses UDI et à la forte population concernée par les NC en NOA MTC, l'ARS préconise aux Préfets de département et au préfet de Région d'opter pour une valeur de gestion sanitaire de 3 µg/L pour le NOA MTC. Pour l'instant, cette valeur est appliquée de façon informelle avec les collectivités concernées. Cette valeur de gestion sanitaire permettra aux collectivités de recourir à des dérogations pour poursuivre la distribution de l'eau via des dérogations le temps de traiter les problèmes en présence. Cette valeur de 3 µg/L est issue de la valeur d'orientation sanitaire Allemande en vigueur (GOW). La réponse du préfet de Région est attendue dans le courant du mois de novembre.

IMPORTANT

Le calcul du rendement de réseau 2022 a été effectué avec les chiffres des volumes vendus et exportés donnés par la collectivité.

Une crise imprévisible d'inflation sur l'électricité qui bouleverse l'économie de nos contrats :

L'année 2022 a été marquée par une accentuation et une accélération de la crise inflationniste débutée à l'été 2021.

Cette crise imprévisible, constatée initialement sur les marchés énergétiques se propage à de nombreux secteurs d'activité, et engendre également des pénuries sectorielles (réactifs, biens technologiques...).

SUEZ Eau France met en œuvre une politique achats et des actions opérationnelles de maitrise des consommations qui permettent d'en limiter les effets.

Néanmoins, cette situation a des impacts majeurs sur l'économie des contrats de délégation/de prestation lorsque la formule d'indexation reflète mal la structure des charges.

Suivant les préconisations émises par la 1ère ministre, et conformément aux précisions apportées par le conseil d'état, des adaptations contractuelles peuvent se révéler nécessaires afin de rétablir l'équilibre contractuel correspondant à l'intention des parties lors de la signature du contrat.

Au-delà des échanges visant à maintenir les équilibres contractuels, vos interlocuteurs se tiennent disponibles pour échanger sur les marchés complexes de l'électricité et des biens qui en dépendent, ainsi que pour expliciter les actions mises en œuvre dans le cadre du contrat.



Télécommunications : Arrêt des services de transport de données utilisant les technologies mobiles 2G/3G et les lignes cuivre

Les opérateurs de télécommunications Orange et Bouygues ont annoncé l'arrêt des services de transport de données basés sur les supports de type radio 2G/3G. Ces annonces interviennent dans le cadre de la modernisation des réseaux de téléphonie mobile.

L'arrêt de ces supports a été annoncé par Orange en mars 2022 selon un « calendrier séquencé » : fin 2025 pour la 2G, et fin 2028 pour la 3G. Bouygues a quant à lui annoncé en février 2023 un arrêt de la 2G fin 2026, et de la 3G fin 2029.

SI les autres opérateurs n'ont à ce jour pas encore fait d'annonce équivalente, il est inéluctable que les équipements de télécommunication vont devoir évoluer de manière générale pour pouvoir utiliser des standards plus récents de communication de type 4G/5G.

Par ailleurs, Orange a annoncé avoir proposé à l'autorité de régulation des télécommunications (ARCEP) un calendrier d'arrêt du support cuivre s'étalant de 2024 à 2030, et son remplacement par la fibre optique.

Ces supports 2G/3G et cuivre sont largement utilisés actuellement pour la télégestion des sites des services d'eau et d'assainissement en France (usines de traitement, stations de pompage, réservoirs, postes de relèvement...), et il est important que ces liaisons soient maintenues en service pour le bon fonctionnement des installations et pour la continuité de service.

Ces évolutions auront des incidences variables sur les équipements de télégestion et de communication, en fonction de leur date de fabrication et des technologies utilisées.

L'impact de ces évolutions sur les installations de votre service vous sera présenté par Suez Eau France au cours des prochains mois.

La règlementation générale sur la protection des données

SUEZ Eau France, en sa qualité de Responsable de Traitement des Données à Caractère Personnel, garantit le respect de la vie privée des usagers et des abonnés au service de l'eau et/ou de l'assainissement.

SUEZ Eau France et ses prestataires s'engagent à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité des traitements de données à caractère personnel et la confidentialité de ces données, en application de la Loi informatique et Libertés et du Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Ce document RAD est conforme à la politique de gestion des données personnelles de SUEZ Eau France.



1.2 Les chiffres clés



53,5 km de réseau de distribution d'eau potable

90,5% de rendement du réseau de distribution





 $270\,\,023\,m^3$ mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année

309 841 m³ d'eau produit dans l'année





1.3 Les indicateurs de performance

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

- (1) : producteur de l'information = Collectivité
- (2) : producteur de l'information = Police de l'Eau,

Thème	Indicateur	2020	2021	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	52,22	52,31	53,53	km	Α
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	86,15	81,48	90.48	75	Α
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	91	91	91	Valeur de 0 à 120	Α
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	2,3	3,77	2,15	m³/km/j	Α
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	2,21	3,1	1,51	m³/km/j	Α



1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

LOI n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Apports généraux : Gestion des conflits d'intérêts d'élus locaux - Démocratisation de la composition des commissions consultatives de service public local

Apports spécifiques aux modalités du transfert obligatoire des compétences d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale prévu pour 2026 : Dérogations à l'interdiction d'usage du budget propre pour favoriser le transfert des compétences - La gestion confiée à un syndicat peut être maintenue malgré le transfert de compétence - Organisation d'un débat et d'une convention sur la tarification -

Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique (pris pour l'application de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets)

Modifications concernant les marchés publics - Modifications concernant les concessions - Modifications communes aux marchés et aux concessions

Avis du Conseil d'Etat du 15 septembre 2022 sur la portée des dispositions du droit de la commande publique relatives aux modifications des contrats en cours, ainsi que sur leur articulation avec les règles dégagées par la jurisprudence en matière d'imprévision

Circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2022 (n°6374/SG relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n°6338/SG du 30 mars 2020- la circulaire ci-après), présentant aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique et ayant abrogé la circulaire du Premier ministre 30 mars 2022.

Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 entrant en vigueur le 2 juillet 2022 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements Ordonnance n° 2022-1330 du 19 octobre 2022 relative aux droits sociaux des personnes détenue Dans le cadre de la réforme du travail pénitentiaire, afin d'accroître l'attractivité du travail en détention, cette ordonnance permet aux entreprises qui offrent du travail d'accéder aux marchés réservés.

Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique

Pris pour application de ces articles L. 2113-13-1 et L. 3113-2-1 du code de la commande publique pour fixer à 50 % la proportion minimale de personnes détenues devant être employées dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux données essentielles des marchés publics Annexe 15 du code de la commande publique

ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

L'ordonnance n°2022-1011 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et l'ensemble des textes réglementaires ayant pour objet la transposition de la directive européenne 2020/2184 du 10 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans la législation française.



1.5 Les perspectives

PERSPECTIVES

- Mise en œuvre par la collectivité les actions demandées dans le cadre de la modélisation.
- Transmission des plans de recollement par la collectivité des différents projets (lotissements, zone commerciale, renouvellement de canalisation) effectués sur toutes les communes du syndicat pour mise à jour des plans SIG.
- Il n'y a pas eu d'inspection décennale sur le forage et il serait judicieux de la réaliser pour la pérennité de l'ouvrage.
- Prévoir le remplacement du détendeur monostable sur le refoulement de Guignicourt.
- Mise en place d'analyseurs de chlore sur les points de distributions (Variscourt et Guignicourt).
- Pour une meilleure efficience et connaissance du réseau, des campagnes de manœuvre de vannes et d'investigations complèmentaires devront être menées.
- La sectorisation devra être renforcée afin de faciliter la localisation des zones fuyardes.
- Afin de maîtriser la vente d'eau vers Juvaincourt, un point de mesure accessible pourrait être créé ou des rendez-vous menés pour le suivi actuel.
- L'armoire de la station de pompage de Guignicourt est vieillissante et son renouvellement devra être étudié.
- Un point de vigilance devra être observé dans le cadre de constructions neuves par rapport à la canalisation d'alimentation du secteur où les constructions sont prévues (type lotissement).



Présentation du service

© SUEZ / Patrice Coppée / CAPA Pictures

SIVIL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE QUIGNICOLIST ... 2022

salan

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

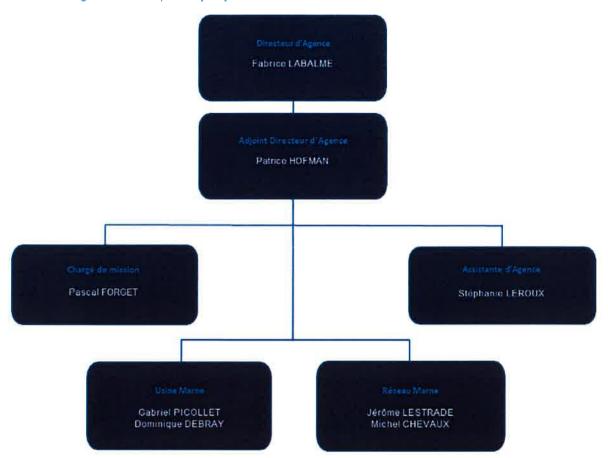


Les communes rattachées au contrat sont les suivantes :

- Aguilcourt
- Bertricourt
- Condé-sur-Suippe
- Villeneuve-sur-Aisne Menneville
- Orainville
- Variscourt

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat



2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

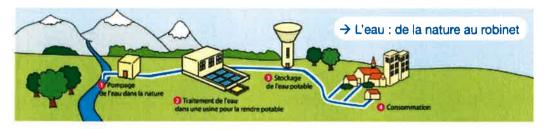
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de collecte, et notamment les canalisations les branchements et accessoires de réseau. Les variations du patrimoine exploité sont explicitées.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service déléqué,
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'eau potable



2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de l'affermage, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés ou réalisés par l'exploitant.

• LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations	de production/traitement	400
Commune	Site	Unité
VILLENEUVE-SUR-AISNE	St. de pompage de Guignicourt PW511	m³/j



• LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs		THE CONTRACT OF
Commune	Site	Volume utile Unité
ORAINVILLE	Réservoir d'Orainville PW511	150 m³
VARISCOURT	Réservoir de Variscourt PW511	150 m³
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Réservoir de Guignicourt PW511	600 m³

• LES POINTS DE MESURE OU PRELEVEMENT

Les points de mesure ou prélèvements sont détaillés dans le tableau suivant.

Inventaire des points de l	mesure ou pretevement
Commune	Site
BERTRICOURT	Débitmètre secto Bertricourt PW511
CONDE-SUR-SUIPPE	Débitmètre secto à Condé sur Suippes Pâture PW511
CONDE-SUR-SUIPPE	Débitmêtre secto distrib Condé sur Suippes PW511
ORAINVILLE	Débitmètre secto Orainville alimentation PW511
ORAINVILLE	Débitmètre secto Orainville distribution PW511
VARISCOURT	Débitmètre secto Variscourt alimentation PW511
VARISCOURT	Débitmètre secto Variscourt distribution PW511
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Compteur secto vers Juvaincourt PW511
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètre secto Menneville PW511
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètres secto Guignicourt 1 PW511
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètres secto Guignicourt 2 PW511



• LES CANALISATIONS

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)								
Diamètre / Matériau	Fonte	Fonte PE Amiante ciment		PVC	Inconnu	Total		
<50 mm	9	60		461		521		
50-99 mm	3 091	422	± 8		102	12 580		
100-199 mm	16 328	393	3 308	16 955	60	37 044		
200-2 99 mm	58	-		3	-	68		
Inconnu	130	-	4	527	1 427	2 084		
Total	19 616	876	3 308	26 917	1 588	52 305		

• LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

Les variations sur les canalisations	
Motif	ml
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	52 305
Régularisations de plans	0
Situation actuelle	52 305

• LES ACCESSOIRES DE RESEAU

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau							
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022		
Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	10	10	10	10	10		
Détendeurs / Stabilisateurs	2	2	2	2	2		
Equipements de mesure de type compteur	3	3	3	3	3		
Vannes	261	261	270	271	271		
Vidanges, purges, ventouses	91	91	92	93	93		

• L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement impose de nouvelles obligations en matière de description des réseaux d'eaux usées à travers l'Indice de connaissance de gestion patrimoniale du réseau.

Cet indice de connaissance doit atteindre la note minimale de 40/45. La cotation minimale repose avant tout sur le descriptif détaillé de 50% du linéaire, d'une part pour le diamètre et le matériau et, d'autre part, sur l'âge ou la date de pose des canalisations (cf. Arrêté du 2 déc. 2013).

Le détail de la notation de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale du contrat est donné ci-après.

Si votre indice de connaissance patrimoniale est inférieur à 40, un plan d'actions doit être établi pour enrichir la connaissance du patrimoine sur la nature, le diamètre et la date de pose ou l'âge des collecteurs. Votre plan d'action doit vous amener à obtenir un taux de connaissance de 80% sur chacun des critères. Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l'analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d'anciens élus ou habitants des communes. La nature des matériaux s'améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l'exploitation.



Indice de connaiss	sance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	
Partie	Descriptif	2022
Partie A : Plan des reseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points) VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque	10
Partie A : Plan des réseaux	année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (%)	96
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	11
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (%)	64
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	26
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'éau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	50
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	91





QuantStudio 3

© SUEZ / Franck Dunouau

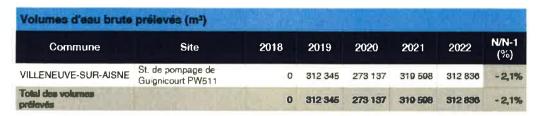
SIVU DE SISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE GUIGNIGOURT - 2022

34

3.1 Le bilan hydraulique

3.1.1 Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile :



3.1.2 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, et de façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont également été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours. Ces données diffèrent donc des données présentées sur l'année civile.

Volumes mis en distribution (m²)							
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)	
Total volumes eau potable produits $(A) = (A') - (A'')$	300 573	300 054	305 349	319 598	309 841	-3,1%	
dont volumes eau brute prélevés (A')	300 573	300 054	305 349	319 598	312 837	-2,1%	
dont volumes de service production (A")	0	0	0	0	2 996		
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	D	0000	
Total volumes eau potable exportés (C)	31 917	33 537	35 485	39 818	39 818	W.	
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	268 656	266 517	269 864	279 780	270 023	-3,5%	



3.1.3 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves ramenée à 365 jours.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés: ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés.
- Volumes consommés sans comptage: ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- Volumes de service du réseau : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Volumes consommés autorisés (m²)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E")	215 245	220 045	225 824	207 816	227 950	9,7%
- dont Volumes facturés (E')	215 245	220 045	225 824	207 816	227 950	9,7%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux) (E")	0	0	0	0	0	
Volumes consommés sans comptage (F)	378	500	500	3 196	3 080	-3,6%
Volumes de service du réseau (G)	670	1 250	1 250	9 588	9 510	- 0,8%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	216 293	221 795	227 574	220 600	240 540	9,0%



3.1.4 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m³/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- De la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- De la politique de renouvellement du réseau
- D'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m³/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- Du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- De l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- <u>Pertes réelles</u>: elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- <u>Pertes apparentes</u>: elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur la période entre deux relèves ramenée à 365 jours, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.



Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indi	ce linéair	e des vol	umes no	n compté	is (m³/kn	n/j)
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	268 656	266 517	289 864	279 780	270 023	- 3,5%
Volumes comptabilisés (E)	215 245	220 045	225 824	207 816	227 950	9,7%
Volumes consommés autorisés (H)	216 293	221 795	227 574	220 600	240 540	0,0%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	52 363	44 722	42 290	59 180	29 483	- 50,2%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	53 411	46 472	44 040	71 964	42 073	-41,5%
Linéaire de réseau de distribution (km) (L)	52,224	52,22	52,22	52,31	53,53	2,3%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	365	366	365	365	77.7
Indice linéaire de pertes (JV(Mbd.)	2,75	2,36	2,21	3,1	1,51	- 51,3%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(Mbt.)	2,8	2,44	2,3	3,77	2,15	- 42,9%

Rendement de réseau (%)	1.1.1					
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	216 293	221 795	227 574	220 600	240 540	9,0%
Volumes eau potable exportés (C)	31 917	33 537	35 485	39 818	39 818	
Volumes eau potable produits $\langle A \rangle = \langle A' \rangle - \langle A'' \rangle$	300 573	300 054	305 349	319 598	309 841	- 3,1%
dont volumes eau brute prélevés (A')	300 573	300 054	305 349	319 598	312 837	-2,1%
dont volumes de service production (A")	0	0	0	0	2 996	
Volumes eau potable importés (B)	O	0	0	0	D	
Rendement de réseau (%) = 100 ° (H+C) / (A+B)	82,58	85,1	86,15	81,48	90,48	11,0%



3.1.5 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau				
Désignation	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	227 574	220 600	240 540	9,0%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	52,2	52.3	53,5	2,3%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	13.8	13.6	14,3	5,2%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	67,76	67,73	67,87	0,2%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	86,15	81,48	90,48	11,0%

3.2 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consormations électriques et de réactifs, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

3.2.1 Les contrôles réglementaires

Conformément à la règlementation les installations électriques n'ayant pas fait l'objet de remarque lors du contrôle précédent passe à une fréquence de contrôle tous les deux ans.

3.2.2 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	Site	Date intervention
ORAINVILLE	Réservoir d'Orainville PW511	01/12/2022
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Réservoir de Guignicourt PW511	04/04/2022
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Réservoir de Guignicourt PW511	09/03/2022

3.2.3 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Commune	Site	Täches d'exploitation	Täches de maintenance corrective	Total
BERTRICOURT	Débitmètre secto Bertricourt PW511	2	0	2
BERTRICOURT	Vanne électrique de Bertricourt PW511	2	4	•
CONDÉ-SUR-SUIPPE	Débitmètre secto à Condé sur Suippes Pature PW511	1	o	1
CONDE-SUR-SUIPPE	Débitmètre secto distrib Condé sur Suippes PW511	(1)	O	1
MENNEVILLE	Débitmètre secto Menneville PW511	0	0	
ORAINVILLE	Débitmetre secto Orainville alimentation PW511	1	্ৰ	2
ORAINVILLE	Débitmètre secto Orainville distribution PW511	2	o	2
ORAINVILLE	Réservoir d'Orainville PW511	4	0	4
VARISCOURT	Débitmètre secto Variscourt alimentation PW511	1	0	1
VARISCOURT	Débitmètre secto Variscourt distribution PW511	1	0	1
VARISCOURT	Réservoir de Variscourt PW511	3	0	3
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Compteur secto vers Juvincourt PW511	2	0	2
VILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètre secto Menneville PW511	2	3	5
/ILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètres secto Guignicourt 1 PW511	2	1	3
/ILLENEUVE-SUR-AISNE	Débitmètres secto Guignicourt 2 PW511	2	O	2
/ILLENEUVE-SUR-AISNE	Réservoir de Guignicourt PW511	8	3	11
VILLENEUVE-SUR-AISNE	St. de pompage de Guignicourt PW511	34	4	38

3.2.4 Les interventions sur le réseau de distribution

• LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION

Le tableau ci-après détaille par grande famille les interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution :

Indicateur	Type d'intervention	2021	2022	N/N-1 (%)
Arrēts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	Dans le cadre du service	1	С	-100,0%
Compteurs	Posés	41	20	-51,2%
Compteurs	Remplacés	đ	1	-83,3%
Devis métrés	Réalisés	4	С	-100,0%
Enquétes	Clientèle	13	3	-76,9%
Fermetures d'eau	A la demande du client	1	С	-100,0%
Réparations	Fuite sur accessoire réseau	3	0	-100,0%
Réparations	Fuite sur branchement	4	0	-100,0%
Réparations	Fuite sur réseau de distribution	1	1	
Autres		51	10	-80,4%
Total actes		125	35	-72,0%

3.2.5 La recherche des fuites

La recherche des fuites	
Déeignation	2022
Fuite sur réseau distribution (suite à recherche de fuite)	1

3.2.6 Les interventions en astreinte

Parmi les nombreuses interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution ou sur les installations, certaines sont effectuées en dehors des heures ouvrées habituelles. Les tableaux ciaprès détaillent les interventions réalisées en astreinte :

Désignation	2021	2022	Veriation N/N-1
		20	
Les interventions sur le réseau	0	1	
es interventions sur le réseau Les interventions en astreinte s			





ANALYSES D'EAU

2022





Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 7 janvier 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT STAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Jai inonneur de porter à votre connaissance les resultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélèvé en application ou Dode de la Santé Publique. Les résultats en distribution do vent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site. Aviv éaupotable sante gouvifr

> Type Code 00186903

Unité de gestion Installation

Prélèvement

0235 TTP |000946

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

VILLENEUVE SUR AISNE

Point de surveillance P 0000001223 SORTIE DE STATION
Localisation exacte 21 BUE DE PRODVAIS 02330 VIII ENELVIESUR ALSNE WITIGERR ON

Prélevé le : luncii 27 décembre 2021 à 12h31

par: 2MT Type visite: F1

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meaurea de terrain	Récultate	Limitee :	de qualité supérieure	Références inférieure	de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10 °C	0	4. 1		25.00
Température de mesure du c∺	70,3 °C				
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		34	300		27
ρH	7,7 unité pH	-	11 1	8.50	9 00
MINERALISATION			9		
Conductivité à 25°C	595 uS/cm	1	4 1	200.00	1 100.00
ESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					1
Chlore libre	0.16 mg(C(2)/1	1	11 1		1
Chlore total:	0.22 mg(C)2) [1			

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse P1DIV

Code SISE de l'analyse 00188013

Référence aboratoire H_CS21 8323.1

	Résultate	Limitee de qualité		de qualité
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		inférieure supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	C Qualit	r n	1	11
Coloration	<5 moiPtul			9 1
Couleur /qualitatifi	S Oualit.			15.00
Odeur (qua itatif)	D Quairt.	1 1	1	1 1
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU			2.00
CHLOROBENZENES	10,00 111 0	9 (6)	N.	2.00
Chloroneò	≈0.005 ±0.1	Ť 14.	3	Î I
Pentachlorobenzène	<0.005 µg/L	1 1	1	
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS		5 9	(1	4
Biphényle	<0.005 ug/L	1 1	1	1 1
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	0 -2	K	1	1 9
Hexachlorobutachène	<0,005 Lc/L		J	1 1
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES		2		
N-(2-Chicro-6-methylphenylj-N'-(4-pyridinyl)urea	<0.020 ual	T t	ý.	1 :
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Annydride carbonique agressif	-7.9 mg(CO2),	I I	1	1 1
Annydride carbonique libre	7.5 mg/CC2).	1		1
Carbonates	0.0 mg(CO3)		1	1
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	1 Qualit.	!	1:00	2.00
Hydrogénecarbonates	255 mg/L			
pH d'équilibre à la t⁴ échantillon	7.40 unité pH	İ	1	1
Titre alcalimétrque	D =4	1		1
Titre alcalimétrique complet	2D 9 =1			1
Titre hydrofiméthaue	29.0 4		}	1
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ	CARACTÉRISÉE			
1-(3.4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0.005 ug/L	0.10	1	I i
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	<0.005 ug/L	0.10	I	





PLV 00188003 page 2			
1- 4- soproby pheny! Hurée	≾C CCE ug/L	อาอ	
2 à Dichlorabenzam de	<0.005 uc/L	Q.10	
Onlor murch-effixi	<0.028 La L	0.10	
DED-2-4	≼0 00E UaiL	O F .O	
DDD-44	KO 005 Ua/L	010	
DDE-2-4	*81382 Lait	213	
DDE-4-2	#0.010 Dg/L	מרום מרום	
Déméton-O			
	<0.010 Up. L	3,70	
Desméthy sobroturon	#0.005 UgiL	9.10	
Desmethylandflurazon	<0.005 Ug/L	פרה	
Dicietes métrivi	<0.055 UGL	פדפ	
Endosulfan suifate	≈0.008 ug L	סר ס	Ü
Enorine aldéhyde	<0.008 ug/L	0.10	
Heptach are écoxyde	#0.005 ag/L	0.03	
Heptachiere épexyde ets	<0.005 Up L	o.ca	
Heptachlore époxyde trans	<0.005 ug/L	0,23	
Imazaméthabenz-méthyi	<0.010 µg/L	0.70	- 1
loxual	<0,005 Ug/L	2,73	
lexani petancate	<0.000 bg1	0.75	
Propazine 2-hydroxy	40,005 ug/1	GF.G	
Sebuthylazine 2-hydroxy	<0.005 ug/L	פרב	
Sebuthylazine desethy:	<0.005 ag 1	0.75	
Terbuthylazin déséthyl-2-nyarcory	<0.00€ µQ±	D 7D	11
Thiofanox sudone	<0.005 upl	פרמ	
Thiofanox suffoxyde	<0.005 ug/L	S.15	
Trietazine 2-hydroxy	<0,005 ug/L	0.10	
Trietazine desetnyl	<0,005 B@L	Qr.Q	-
ÉTABOLITES NON PERTINENTS			
OXA metojachicre	1 200 1	1	.51
OXA metolachicre ÉTABOLITES PERTINENTS	<0.020 ag/L		9
		Y	Qi
Atrazine-2-hydroiry	≈0.020 µg/L	ם ד.ם	
Atrazine-déisopropy!	<0.020 pg/L	פרם	
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0.020 µg/L	G L G	
Atrazine déséthyi	<0.005 ag/L	0.10	
Atrazine déséthyi-2-hydroxy	<0.005 µg/L	פרס	
Chlondazone desphényl	0.64 HOVE	0.10	
Chloridazone měthyl despířěny!	0,142 50/1	0.10	1
ESA metolachlore	<0.020 ug/L	0.70	
Fuleracet ESA	<0.010 EQL	D-1D	1
Hydroxyterbuthylazine	<0.020 ug/L	0.10	
OXA alachiore		0.10	
	<0.050 µg/L		
Simazine hydroxy	<0.005 µg/L	0.70	
Tarbuméton-désethyl	<0.005 ug/L	C.1D	
Tarbuthylazin déséthyl	<0.005 pg/L	0.10	
NERALISATION			111
Calcium	104 mg.L	1	
Chlorures	27 ñ mg/L		250,00
Magnésium	5,2 mg/L		1
Potassium	1.3 mg/L		
Segium		1	200.00
Suifates	8.0 mo/L		200.00
	19.5 mg/L		250.00
(YGENE ET MATIERES ORGANIQUES	1	F 74.	9
Carbone organique total	0,57 mg(C)/L	1	2,00
RAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	4	0.10
Nitrates/50 ÷ Nitrites/8	<0.923 mg/L	7.DD	
Nitrates (en NO3)	48.0 mg/L	50.00	
Nitntes (en NC2)	<0.010 mg/L	0.50	
RAMETRES MICROBIOLOGIQUES	-outro mart	V.DD	09
	1 7	ř G	Ti.
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	3 rvmL	1	
Bact, aér revivihables à 36°-44h	13 n/mL	(i) (ii)	
Daci der levivillatives a co	70 1977/2		
Bactèries coliformes /100m/-MS	Lm00T)ln 3		D





Eschendria colli 100m - MF	Υ		***	
	5 - 788mL		İ	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES,				
Adétado are	≼೦ ೦೦೯ ಟರ್ನ	0.10	Y.	
Alpan are	≼ರಿ ರಿಕಿಕ ಬಡಿ ೭	a na		
Amtraze	≼a 005 U.S.E	0.10		
Captafo	≼0.010 Ug/L	3 13		
Elenief Janiee	<0.005 Ual	3 - 3		
Dichlormope	×0.010 ±0.1			
Diméthéramide		01.3 0		
Fura say)	×0.005 Lq.∐	0.30		
Isoxaten	≈0.005 Lt, _	8,10		
Mejenader	<0.00€ Hg/L	0,10		
Mefula de	≈D DCE LC/L	3,13		
Mécranii Mécranii	<0.00€ 7°C T	0.10	1	
	≈0.00€ ∪ c y±	0 r 5	1	
Métazachiore	≾0.006 ±g1_	כרס		
Métorachiere	<0.005 Upl	0 T.O		
Napropamide	<0.005 <u>Lg</u> _L	3,13		
Cryzain	<0.021 µg/L	0.70		
Pretiach cre	<0.005 µg.L	0.10		- 1
Propactione	<0.000 ±q1	0.15		ii
Propyzamice	<0.005 LpL	6.10		
Pytoxsulame			()	
Tébutam	=0 005 up/L	פרם		
Tolyfluaride	<0.005 عن 1 2.005 عن 1	0.10		
Zoxamide	<0.005 ug/L	0,10		- 1
ESTICIDES ARYLOXYACIDES	<0.005 ag/L	0.10	1	
2.4.5-T	<0.020 upi	0.10		- 9
2.4-D	<0.020 ag/1	0.10		- 1
2,4-DB	=0.05C ±g/L	0.10	1	1
2,4-MCPA	<0.008 µg/1	0.10	1	- 1
2.4-MCPB	<0.005 ap/1	0.10	1	- 1
Cledinatop-propargy:	<0.000 up/l	0.10	ii.	
Diehierprop	<0.021 api	0.10	1	- 1
Fénoprop	=D 020 up/1		1	ŧ
Fénoxaprop-éthyl		D 1D		
Haloxyfop	≈0.020 ±Q/L	0.10		
Mécoprop	<0.020 ag 1	0.10		
Trickopyr	±0,005,001 200,000	0.10		
ESTICIDES CARBAMATES	<0.02€ µg/1	0.10	1	
	7.411 Vo			
Benturacarbe	<0.005 µg/L	סר,ס	1	
Chlorbutame	<0.020 ug/L	0.10		
Chlorprophame	<0.005 mg/L	D.10		
Dioxacarbe	<0.005 µg/L	0.10		
Furath ocarbe	<0.02C ug/L	0.10		1
Moinate	<0.005 ±0/L	0,10	T.	Ī
Trialate	<0.005 ug/L			
ESTICIDES DIVERS	COLORS BOY	0.10	4	1
	9	101	21	
Acétamiprid	<0.005 ag/L	0.10	1	- 6
Acitlucifen	_انون 020,020≥	0.10		-
\$ 1 F		0,10		+
Acionifen	<0.005 ug/L	0,10		
Anthragumone (pesticide)	<0.005 ug/L <0.005 ug/L		1)	- 1:
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi	<0.005 ug/L	0.10		ŧ.
Anthraguinone (pesticide) Bénalaxxi Benfluraline	<0.005 ±g/L <0.005 ±g/L	0.10 0.10		į
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.008 ug/L	0.10 0.10 0.10		İ
Anthraguinone (pesticide) Bénalaxxi Bentluraline	.0.005 ug/L 20.005 ug/L 20.005 ug/L 20.005 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi Benfluraiine Benoxacor	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi Benfluraiine Benoxacor Bentazone	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Benalaxyi Benfluraiine Benoxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Benalaxyi Benfluraline Benoxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone Bromopropylate	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.050 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi Benfluraiine Benpxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone Bromopropylate Bupirimate	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.050 ug/L <0.050 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi Bentlurailine Benoxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone Bromopropylate Bupirimate Buprofézine	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxvi Benflurailine Benoxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone Bromopropylate Buprofézine Butrailine	<pre><0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.025 ug/L <0.050 ug/L <0.050 ug/L <0.050 ug/L <0.005 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L <0.000 ug/L</pre>	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		
Anthraquinone (pesticide) Bénalaxyi Benthurailine Benoxacor Bentazone Bifenox Bromadiolone Bromopropylate Bupirimate Bupirofézine	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.020 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10 0.10		





00-29002 page 1		
00186903 page 4 Chincméthichate	≤0 00€ Lg L	מרכ וו
Chistometri chate Chistometras	<0.005 Lg L	5 75
	1	5 18
Chlerifuazuren	<0.010 ±0.12	
Orlandazane	<0.005 Day1	0.70
Orioragnacisane	<0.025 ug =	272
On artitual din	<0.010 ugil	סוד כ
On a thairp méthic	<0.005 Ug L	0.50
Orlothiamice	<0.010 ugit	y dentr
Clethod ma	<0.005 Ug 1	0.70
Comazone	≈0.005 ug/L	2.73
Cleauntaget mexy	<0.00E ug/1	0.10
Ovorea ni	#0.005 ug/1	313
Dichiobéna		6.10
	±0,005 ug/L	
Dichorophène	<0.005 ug/L	2.75
Dicofoi	±0.008 ±g.L	0.70
Diffufénicanii	<0.005 aq.L	פרגם
Diměfuron	<0.005 µg/L	0 - 0
Diměthomorphe	<0.005 ug/L	0.10
Dinocap	<0.050 Lg/L	פרם
Ethorumésate	<0.008 Lg/L	פרס
Famoxadone	<0.008 ug1	212
	±0.070 ±0±	0.70
Feneropian		
Fenoropimorphe		Cr 8
Fipronii .	<0.005 LOL	0.10
Fluazinam	<0,005 µg/L	פרס
Flumioxazine	±0,005 ±g/L	0.10
Fluquinconazole	<0,005 μg/L	0.10
Flurochloridone	<0,005 ag/L	סדס
Fluroxypir	<0.020 µg/L	0.13
Flurerimidal	<0.005 µg/L	5.15
Folce!	1.00 sp. 1	0.70
Hexahiazox	<0.020 ug/L	Gro
Imazaile	≈0.00E ug/L	0.10
		0.10
Imidaclophde	≠0.005 μg/L	
Iprodione	<0.010 ug/i	0.70
tsoxadifen-ëthyle	<0.005 up/L	0.10
Lenacije	<0.005 µg/L	0.10
Metenpyr diethyl	<0.005 ug/L	0.70
Mépanipyrim	<0.005 µg/L	0.10
Métalaxyle	<0.005 Bg/£	GF.0
Métosulam	<0.005 µg/L	0.10
Nitrofène		0.10
Northurazon	<0.005 ug/L	0.10
Nuanmol	<0.005 µg/L	0.10
Oturace	<0.005 µgL	0.10
	<0.005 AGE	0.10
Oxadiargyi	_	0.10
Oxadixyl	<0.005 µg/L	II 597 1 104 III
Oxviluoriene	<0.018 ug/L	0.10
Pacicbuliazole	≤0.005 µg/ <u>1</u>	D.79
Pencycuron	<0.005 ug/L	0.10
Pendiméthaline	<0.005 µg/L	0.10
Prochioraze	<0.005 ug/L	01.0
Procymidone	<0,005 μg/L	פר.ס
Propanil	<0.005 µg/1	D.7D
Pymétrozine	<0.005 ug/L	D.70
Pyrazoxyfen	<0.005 up/L	0.10
		0.10
Pyridabène	<0.00€ µg/L	
Pyridate	√20 010 0×	Q.7.0
Pyriténox	<0.01€ µg/L	0.10
Pynměthanil	<0.005 ug/L	D.7 D
Pyriproxyten	<0,005 ug/L	סרס
Quimerac	<0.005 ug/L	D.1D
Quinoxyten	<0.005 Lg/L	D.1D
September 1967 F. B. Bert C.	0.000 mpm	





PLV 00188903 page 5			
Tébutenpyrad	≈0.005 u c /_	0.10	
Taffucenzuren	<0.008 ±g ±	0.70	
Terbacke	<0.008 LpL	2.10	
Tétraconazola	<c _<="" cce="" lc="" td=""><td>3 10</td><td></td></c>	3 10	
Terrapion	≪ರಿ ರಿಚಿಕ ವಿಧ್ಯ⊥	0.110	
Thebendate	_ 2	2.10	
Thicovolam hydropen cka ate	<0.010 Lo.1	ā 15	
Total des pesticides analysés	0.782 Lg L	0.50	
Theyelazore	<0.008 Lg.1	0.73	
Tridemorane	≈DACE LGL	0.10	
Triflumuren	<0.00E Lg/L	סר ם	
Tofluratine	<0.000 ± cpl	3.10	
Triforine	<0.008 µg/1	0.13	
Vinchiezeline	<0.005 Lg/L	0.70	
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS			
Bromoxynii	<0.00 ± 200 ± 200 €	٥٠٠٥	1
Bromoxymii octaneate	≼0 275 ±pl	C 19	
Dreamba	<0.050 upl	0.70	
Dinárocrésol	<0.025 Eg/L	d.10	10 10
Dinoseb	<0.005 Ugil	0,10	
Dinoterbe	<0.030 ±q.1	01.0	
Fénanmoi	≈0.005 Lp.1	0.10	
lmazaméthabenz	<0.005 wg/L	0.10	
loxynil-mëthyi	<0.005 ug/1	01.0	1
Pentachlorophénol	<0.030 ug/L	O.10	10
PESTICIDES ORGANOCHLORES			W 37
Aldnine	±0.005 ag/L	0.03	1
Chlordane	<0,005 ag/L	0.10	
Chlordane aipha	لوب 50,005 ≥	0.70	- 1
Chlordane bêta	<0,005 ug/l	0.10	1 1
DDT-2.4'	<0.018 ±g/L	0.10	
DDT-4_4'	<0.010 Jul	פוס	
Dielarine	<0,005 ±g/L	D. 23	
Dimetachicre	=0.005 µg/L	0.10 ±	
Endesulfan alpha	<0.005 ±Q.L	0.10	
Endosulfan béta	40 DDE JQL	GF.0	11 11
Endosulfan total Endrine		0,10	
Endrine HCH alpha	<0.005 µg/1	0.10	
HCH alpha+beta+deita+gamma	<0,005 ug/l	0.10	
HCH béta	<0.005 µg/1	D.10	
HCH delta	<0.005 µg/1	0.10	
HCH eosilon	<0.005 µg/L	0.10	
HCH gamma (lindane)	<0.005 upl	0.10	
Heptachiore	<0.005 ug/L	D.10	
Hexachiombenzène	±0.00€ ±001.0≥	0.03	
Isodime	<0.005 ug/L <0.006 ug/L	0.10	
Methoxychiore		0.10	
Oxadiazon	≤0.005 µg/L ≤0.005 µg/L	010	
Quintozène	<0.010 ag/L	0.10 01.0	
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES	100/5/302	E 0.15	i i
Bromophos éthyl	<0.008 µg/L	0.10	4 4
Bromophes methyl	<0.005 ag/L	0.19	
Chloméphos	<0.005 ug/L	0.10	
Déméton	<0,010 µg/1	0,10	
Déméton-S	<0.010 ug1	0,10	
Demeton S methyl	<0.070 ug/L	D.10	
Diazinon	<0.005 pg/L	0.10	
Dichlofenthion	<0.005 µg/L	0.10 GF 0	1
Disyston	=0.010 ugl	D, 10	
Fenchlorphos	<0.005 ±0/L	0.10	
		V. 10	T.
Fenitrothion	≤0.005 and	0.10	1
Fenitrothion lodofenphos	<0.005 up/L <0.005 up/L	01.0 01.0	





PLV 00188803 page 3			
Methodathica	V		0
Paratologi Athul	#0 008 Ug L	0.10	
Parathian métovi	FORT Up L	סר מ	
	#O DOE 16 1	0.10	
Progera te	#0 00E UalL	5 75	
Procétamenes	40 008 Ug L	(A D 10	
Pyring ands éthy	#121/26/20 TO T	3 ° 31	
Purimiphos métrul	≠0 DCE _c_	5 5	
Terquonos	<0.008 Jq/L	101701	
Thiométon	<0.07E UgiL	0.754	
Trazochos	≈0.008 Ug, L	2.15	
PESTICIDES PYRETHRINOIDES			5.
Accomptance	JU		10
Alchamethiline	≈0:00E ugrL	0.13	
	≈0 30E ⊍G L	2.70	
Betacyfluthane	<0.010 LaL	0.10	
Brienthrine	≼Q 009 nở F	0.10	
Bioresmethine	<0.005 ug.L	0.70	
Cyf/uthrine	<0.005 ⊌q/L	0.70	
Ovpermětníne	<0.008 ⊎a1	0.10	
Deitsmemine	<0.085 ug/L	2.13	
Dépalethane	<0.000 µg/L	OF O	
Esfenvalérate	<0.005 unil	פרוס	1
Fenorepainme	<0.005 ug/L	פרט	4
Fenvalérate	<0.010 ug/L	QT,5	
Fiuvarinate-tau	<0.005 µg/L	27.5	
Lambda Cyhalothrine	<0.005 Lg/L	0.75	
Perméthrine	200 300 J	0.10	
Piperonii butovode	<0.005 upl	0.10	
Tafluthrine	<0.008 µg.L		
Traiométhrine		0.10	
PESTICIDES STROBILURINES	<0.005 Eq.L	0.10	
	1		7.4
Azoxystrobine	<0.005 µg/L	פרס	1
Krescoum-méthyle	≪0.005 µg/L	סר.ס	
Trifloxystrobine	<0,005 ug/L	0,10	
PESTICIDES SULFONYLUREES			
Amicosufuron	Z/g/⊒ 306 0>	0.10	1
Azimsalfuron	<0.005 HQL	0.10	1
Bersulfuror-methy	<0.005 Jg/L	פרס	
Cinosulturon	<0.005 ug/L	97.0	1
Ethametsurfuror-methyl	<0.005 ug.L	0.10	1
Ethoxysulfuron	<0.005 µg/L	מר.ם	
Fiazasulfuron	<0.005 Jg1	0.70	
Fluovisuifuron-methyle	<0.005 µa/L	11 - 5	
Foramsulfuron		0.70	
Halosulfuron-methyl	<0.005 pg.L	0.10	
Mésosulfuron-methy:	<0.020 ug/L	0.70	1
	<0.005 up/1	0.10	
Metsuifuron methyi	<0.020 ag/L	0.10	
Nicosuifuron	<0.005 ug/L	0.10	
Oxasulturen	<0.005 µg/L	0.10	
Presulturon	<0.005 µg/L	וו פד,פ	
Pyrazosulfuron éthyl	<0.005 ±g/L	בר.ס	
Rimsulfuron	<0.005 ag/L	פרס	
Suifosuituron	<0.005 ug/L	0.10	1
Thilensulfuron methyl	<0.005 up/L	D.10	
Thasulfuron	<0.005 pp.L	פרס	
Tribenuron-methyle	<0.020 ug/L	0.7.0	+
Triffusulfuror-methyl	<0.005 ug/L	OF,G	1
PESTICIDES TRIAZINES	1.500 282	1 Park 1	8
Améthryne	<0.005 ug/l	סרס	
Atrazine	<0.005 LQL	0.10	+
Cyanaz:ne	<0.005 ug/l	0.10	
Cybutryne	≼0.005 μg/L	0.10	
Cyromazine	<0.020 ug/L	0 f.0	
Desmétryne	<0.008 ug/L	םר.ס	
	S. 35 M.	V 2	W 2





PLV 00188903 Dage 7			
Dimethametryn	≈0.005 Lg L	0.10	
Flufenecet	≼ರಿ ೦೦ಕೆ ಲದ್ದ⊥	9 10	
Hekazinone	≠0.005 ±q.1	11 0,70	
Meram frone	40 003 Up 1	2 10:	
Metribuzine	+ C C C E U G ∠	0.13	
Frométonice	«សិបិវិនី ប្រជុំប	2.121	
Framéton	=0 DDE Le L		
Procesine	<0.021 ug L	0.40	
Sebuth //azine	≈0.005 Ug.1	0,10	
Sectuméton	<0.005.707	0.13	
Simazina	<9,00 B Dail	2.15	
Simétryne	≈3 DOE LG1	0,10	
Terbuméton	<d,cce lg.l<="" td=""><td>0.10</td><td></td></d,cce>	0.10	
Terbuthyrazin	≪C CCE ⊿g/l	0.10	
Terbuthylazin et ses mérabolites	<0.020 Pc/T	0.ā0	
Terbutivne	<0.005 LG1	0.79	
Thiolazuron	<0.00\$ u <u>g</u> .1	2 10	
Triesazine PESTICIDES TRIAZOLES	≠0.005 ug/1	G 7,5	li di
	V		ii
Azaconazole Bés docol	₹0,805 µg/L	C.10	
Biterianol Bromuconazole	≈D 205 upl	Q † Q	
Everpoonazoie Cyproconazoi	±00 005 1,004 000 0≈	0.10	
Drienoconazole	<0,008 49.1	0.10	
Diniconazoie	<0.005 sq/L	C.3	1
Epoxyconazole	<0.005 uqi	0.10	
Fanbuconazole	<0.005 ap.L <0.005 ap.L	0.10	
Fenchlorazole ethyl	<0.10 ag/	0.10	
Fluctionage estate	<0.005 ap/1	0.10	
Flusiazol	<0.005 ug.L	519	
Flutriate	<0.005 ag/L	6,10	
Hexaconazole	<0.005 ug/L	0.10	
Imibenconazaie	<0.005 µg/L	פדם	
Metochazoi	<0.005 ag/L	010	
Myclobutanil	≈0,005 ug/l	0.10	
Penconazole	<0.005 µg/1	0.10	
Propiconazole	±0.000 ±00±	G. D.	1
Tébuconazole	≤0.005 ±0¢±	0.10	
Triadimeton	<0.005 ±g/L	010	
Triadimenci	<0.00E µg/L	D.10	
Unicorazole	<0.00€ mb/T	0.10	
PESTICIDES TRICETONES	# 2		
Mésotrione	<0.05C co/L	0.10	
Sulcotnone	<0.05€ apl	D.10	1
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES	10		
Buturon	<0.005 µg/L	0.10	1 1
Chloroxuron	<0,005 µg/L	0.10	
Chlorsulfuron	<0.005 ugl	O.10	1
Chlorteiuron	<0.008 ±g/L	0,10	1
Cycluron	<0.005 upl	0.10	
Daimuron	1/g≟ 400.0>	513	1
Ditenoxuron	<0.005 µيL =	מר.ס	1
Diffubenzuron	<0.020 ug/L	0.10	1
Diuron	≈0.005 µ p /L	0.10	
Ethidimuren	<0,005 ug/L	0.10	
Fénuron	<0.020 µg/L	0.10	1
Fluométuron	<0.005 µg/L	0.10	
Forchiorfenuron	<0.005 bg/L	0.10	
Hexaflumuron	<0.005 µg/L	0,10	
lodosulfuron-methyl-sodium	<0.005 ag/L	GFO	1
leoproturon	עסע 20,005.	D_1D	
Linuren		10 m in the contract of the co	
	<0.005 ug/1	0.10	1
Métabenzthiazuron Métobromuron	<0.005 ug/L <0.005 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10 0,10	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



V 00188903 page 3	2.00	2.50		
Métoxuron	<0.005 agl	G F G		
Monotinuren	40.005 ug.L	0.10		
Monuren	≠0 005 µg/ <u>L</u>	0.10		
Néburon	<0.005 ±g.1	C f 5	- 1	
Sigurer	<0.00E µg₁_	070		
Suffemethuron-methy:	<0.005 Lg1	D.73	91	
Thebuthiston	≠0 00E aq.1	3 13		
Thiazfluren	≼0,020 a c /E	פרס		
ASTIFIANTS				
Phosphate de inbutyle	ليوم 600.00≥			

Conclusion senitaire (Prélèvement N° : 00186903)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre pesticides. Un contrôle renforcé est mis el place.

L'Ingénieur l'Ptories Societatem



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 24 janvier 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

32190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Nom

Prélevé le : lundi 17 janvier 2022 à 11h50

Prélèvement Unité de gestion

00187039

par: 2KW

Installation

0235

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: D1

Point de surveillance

UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISME

Commune: VARISCOURT

Localisation exacte

S 0000001230 CENTRE COMMUNE

1 RUE DE L'ÉCOLE MITIGEUR CUISINE

Meauree de terrain	Résultate	Limitee de que		Références de qualité	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		иненсине вир	eneure imer	ieure supérieure	
Température de l'eau	11.30	4 (6)	16	05.00	
Température de mesure du pid	10,7 °C			25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		(A)	10	3	
Нq	7.3 unité pH	+ 1	a I	50 9,00	
MINERALISATION			10. 7	5,50	
Conductivité à 25°C	605 uS-cm	1	20	0,00 1,100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION		F. 9	23	1 10100,00	
Chlore libre	0,2 mg(Cl2)/t	1	ř.	1	
Chlore total	0,2 mg(Cl2):L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1 2

Code SISE de l'analyse : 00188149

Référence laboratoire : H_CS22.211.2

	Réaultata	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	1 Qualit	1	1 3 3
Coloration	<5 mc(P*)×L	1	15.00
Couleur (qualitatif)	C Qualit	1 1	15.00
Odeur (qualitatif)	C Qualit	I I	1 1 1
Turbidité néphélométrique NFU	<0.SC NFU		2.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		MI 14	1 2.00
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L	f 4	0.10
Nitrates (en NO3)	47,5 mg/L	50 OC	5,10
Nitrites (en NO2)	<0.010 mg/L	0.50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		() () 229.5	, , ,
Bact, aér, revivifiables à 22º-88h	<1 n/mL	1	1 1 1
Bact aer revivifiables à 36°-44h	€ n/mL	1	
Bactéries coliformes /100mi-MS	0 n/(100mL		1 0
Entérocoques /100m/-MS	2 n/(100mL	C	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/100mL	, c	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187039 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187039)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingérieur d'Eures Sanitaires



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 4 février 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr de la Santé

> Type Code Nem

Prélevé le : lundi 17 janvier 2022 à 11h35.

Unité de gestion

Prélèvement

00187208

par: 2KM

Installation

0235 UDI 000847 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: D1

Point de surveillance Localisation exacte

5 0000001228 CENTRE COMMUNE 2 RUE DE LA SUIPPE MITIGEUR CUISINE

Commune: CONDE-SUR-SUIPPE

Mesures de terrain	Réeultate	Limitee e	le qualité supérieure	Références inférieure	de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		II MOFILE OF E	Superieure	илстисите	superieure
Température de l'eau	15 °C		1 1		25.00
Température de mesure du pH	9.6 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	N ===		1 1		į.
	7,2 unité pH		1 1	6,50	9,00
MINERALISATION	7		9 9		5
Conductivité à 25°C	815 µ8 cm	1		200,00	1100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			S 41		177
Chlore libre	0,19 mg(Cl2)/L	i	T I		4
Chlore total	0.2 mg(Cl2)/L	1	1 1		

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00188318

Référence laboratoire : H CS22,211.1

	Résultata	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	0 Qualit	Ï	1 1 1
Coloration	<5 mg(Pt)/L	1 1	15.00
Couleur (qualitatif)	€ Qualit.	1	15.60
Odeur (qualitatif)	C Qualit	1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU	1	2.00
DIVERS MINERAUX	Section 1		1 2.00
Perchlorate	17 ug/L	1	E I I
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		,	· × ·
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L	I I	0.10
Nitrates (en NO3)	48.4 mg/L	50.00	0.10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			11 A 1
Bact, aér, revivifiables à 22°-88h	1 2/mL		1 1
Bact, aér, revivifiables à 367-44h	<1 nmL	1	
Bactéries coliformes /100mi-MS	5 m/(100mL	1	
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL	0	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL	n n	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON. le 8 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Not

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 12h35

Prélèvement Unité de gestion 00187599 0235

par: 2KM

Unité de gestion Installation Point de surveillance

0235 UDI 000947 SIAEP DE WILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: D1

Localisation exacte

P 0000001222 CENTRE COMMUNE FLOREPI SIMPLE LOCAL TECHNIQUE Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meeures de terrain		Résultata	Limitee (inférieure	le qualité supérieure	Références inférieure	de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						-
Température de l'eau	1	10 °C	7.	1 8		25.00
Température de mesure du pH		9,8 °C	P			20,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	7,97			X 2		T.
Hq	f	7,8 unité pH	4	1 4	6.50	9.00
MINERALISATION	.5411			£ 2	-	5,50
Conductivité à 25°C		600 µS/cm	4	E I	200.00	1 100.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	3.		200,00	1 100,00
Chlore libre	1	0,1 mg(Cl2)/L	1	1 1		E
Chlore total		0,1 mg(Cl2)/L	1	1 1		

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00188709

Référence laboratoire : H_CS22.2243.1

	Résultats	Limitee de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			•
Aspect (qualitatif)	0 Qualit		f I f
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15,00
Couleur (qualitatif)	C Qualit		
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU		2,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			5 5
Carbone organique total	0,68 mg(C)/L	1	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	1	0,10
Nitrates (en NOS)	47,7 mg/L	50,00	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			*II 65
Bact, aér, revivifiables à 22°-88h	1 n/mL		
Bact, aér, revivifiables à 36º-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL		0
Entérocoques /100mf-MS	0 rv(100mL	0	
Escherichia coli /100ml - MF	8 a/{100mL	С	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV: D0187599 page: 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187599)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingénieur d'Emdes Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Tél. : 03.29.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON, le 8 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code Nom Prélèvement

UDI

00187614

0285

000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Point de surveillance Localisation exacte

Unité de gestion

installation

P 0000001222 CENTRE COMMUNE MAIRIE MITIGEUR CUISINE

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 09h11

par: 2KM

Type visite: D1

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Mesures de terrain		Résultate	Limites de qualité intérieure supérieure		Références de qualité intérieure supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				-		•
Température de l'eau	1	18 °C	1			25.00
Température de mesure du pil	1	9,6 °C	ii.			20.00
EQUILIBRE CALCO-CARBONQUE	18			10.	K:	10
pΗ	1	7.\$ unité pH	1	F	6.50	9,00
VINERALISATION		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,	(F)	0.55	6,00
Conductivité à 25°C	Ĩ	805 µS/cm	1	1	200.00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	10	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		200	250,00	1 100,00
Chlore libre	+	0,13 mg(Cl2)/L	1	70 1		1
Chlore total		0.13 mg(Cl2)/L	3			

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2

Code SISE de l'analyse : 00188724

Réfèrence laboratoire : H_CS22.1569.9

	Résultata	Limites de quelité inférieure supérieure	Pélérences de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.		1 []
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15,00
Couleur (qualitatif)	C Qualit.	/4	
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU		2,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	159	M 10	125 (255) 10
Carbone organique total	0,68 mg(C)/L		2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		. 25	a a a
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	I I	0,10
Nitrates (en NO3)	47,6 mg/L	50.00	5,.0
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0,50	1 1 1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	· ·	A) /// // //	2. (5) 3.
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1 r/mL		1 1 1
Bact aér, revivifiables à 36º-44h	1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL		0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL	0	1 1
Escherichia coli /100ml - MF	C n/(1comL	0	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV: D0187614 page: 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187614)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingénieur d'Etodes Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Tél. : 03.23.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON, le 8 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code Nom

00187612

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 99h30

Prélèvement Unité de gestion Installation

0235

par: 2KM Type visite: D1

Installation Point de surveillance UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Commune: AGUILCOURT

Point de surveillance Localisation exacte

pΗ

MINERALISATION

Chlore total

Mesures de terrain

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL Température de l'eau

Température de mesure du pH

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

S 0000001291 CENTRE COMMUNE

IF SMPLETOCAL TECHNICIE

ation exacte MAIRIE SIMPLE LOCAL TECHNIQUE

Réaultate

Limitee de qualité
inférieure
supérieure

8 °C
8 °C

7,8 unité pH

Limitee de qualité
inférieure
supérieure
inférieure
supérieure
25,00

7,50 unité pH

Conductivité à 25°C

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION
Chlore libre

0,19 mg(Cl2)/L 0,2 mg(Cl2)/L

600 µS/cm

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2

Code SISE de l'analyse : 00188722

Référence laboratoire : H_CS22.1569.2

200,00

1 100,00

	Résultate	Limitee de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	C Qualit.	1	
Coloration	<5 mg(Pt)/L	1	15.00
Couleur (qualitatif)	C Qualit.		
Odeur (qualitatif)	0 Qualit	1	
Turbidité néphélométrique NFU	2,6 NFU	1 1	2.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			2 8 1 1
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	1 #	0.10
Nitrates (en NO3)	47,5 mg/L	50.00	
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0,50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			Zi
Bact, aér, revivifiables à 22º-68h	<1 n/mL	1	1 1
Bact, aér, revivifiables à 36º-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /150ml-MS	0 n/(100mL		
Entérocoques /100mi-MS	0 n/(100mL	0	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL	c	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187612 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187612)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante à la référence de qualité pour le paramètre turbidité. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable.

L'Ingénieur d'Etnées Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Tél. : 03.23.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON, le 8 mare 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

02100 GUIGNICOUFIT

l'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type

Code

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 12h36

Prélèvement Unité de gestion 00187599 0235

par: 2KM

Installation

UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: D1

Point de surveillance Localisation exacte

P 0000001222 CENTRE COMMUNE FLOREPI SIMPLE LOCAL TECHNIQUE

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meeuree de terrain		Résultats	Limitee (inférieure	le qualité supérieure	Références intérieure	de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				•		
Température de l'eau		10 °C	k	1 1		25.00
Température de mesure du pH		9,8 °C	1			25.05
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		•				ħ.
рH	1	7.8 unité pH	T.	1 1	6.50	9,00
MNERALISATION	1411	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		1 4	0.50	5,00
Conductivité à 25°C	1	600 uS/cm	10	1 1	200.00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	2			E 3	200,00	1 100,00
Chlore libre	1	0,1 mg(Cl2)/L	.1	1 1		P
Chlore total		0,1 mg(Cl2)/L		1 1		

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00188709

Référence laboratoire : H_CS22.2243.1

	Récultate	Limiten de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	C Qualit.	1	f f f
Coloration	<5 mg(Pt)/L	1	15.00
Couleur (qualitatif)	C Qualit		1
Odeur (qualitatif)	© Qualit.		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU		2,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	,		VI VI -111 (8)
Carbone organique total	0,68 mg(C)/L	1	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			, , ,
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	1	0,10
Nitrates (en NO3)	47,7 mg/L	50.00	0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	8	0	E 80
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	1 n/mL		1 1
Bact, aér, revivitiables à 36º-44h	<1 a/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL		0
Entérocoques /100mi-MS	0 n/(100mL	D	
Escherichia coli /100ml - MF	8 n/(100mL	0	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187599 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187599)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres meaurés.

L'Ingénieur d'Etnées Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail ; ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Tél. : 03.23.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Prélèvement

Installation

Unité de gestion

DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON, le 8 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

92190 GUIGNICOURT

d'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code No

00187614

0235 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE 0C0947 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Point de eurveillance P 0000001222 CENTRE COMMUNE

Localisation exacte MAIRIE MITIGEUR CUISINE

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 09h11

par: 2KM

Type visite: D1

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Référence laboratoire : H_CS22.1563.3

Meeures de terrain	Résultats		Limites de qualité		de qualité
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		inférieure	supérieure	intérieure	supérteure
	74				
Température de l'eau	10 °C		1		25.00
Température de mesure du pH	9.6 ℃	3			25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			1 1		l _i
pH	7,8 unité pH	1	1	5,50	9,00
MINERALISATION	34	3	ř i	0,50	9,00
Conductivité à 25°C	805 µS/cm	3	1 1	200.00	1 100.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	T See postini	1	(£) £	200,00	1 100,00
Chlore libre	0.18 mg(Cl2)/L	1	1		30
Chlore total	0.13 mg(Cl2)/L	Į.	1		

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2 Code SISE de l'analyse : 00188724

	Récultate	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	© Qualit	1 1	1 1 4
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit		1 .0,00
Odeur (qualitatif)	C Qualit	1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0.80 NFU		2,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	1. F. 1		1 2,00 1
Carbone organique total	0,83 mg(C)/L	1	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		1	2,00
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	1	0,10
Nitrates (en NO3)	47,5 mg/L	50.00	0,10
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0.50	1 1 1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact, aér revivifiables à 22º-68h	<1 mmL		i l i
Bact aér, revivifiables à 36°-44h	1 a/mL =	1	
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL		1 0
Entérocoques /100mi-MS	0 n/(100mL	0	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187614 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187614)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres meaurés.

L'Ingénieur d'Euries Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Têl. : 03.29.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

LAON, le 6 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

d'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 09h30

Prélèvement Unité de gestion 00187612

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

par: 2KM Type visite: D1

Installation Point de eurveillance

0235 UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

S 0000001281 CENTRE COMMUNE MAIRIE SIMPLE LOCAL TECHNIQUE Localisation exacte

Commune: AGUILCOURT

Mesures de terrain		Résultats	Limite	Limitee de qualité		de qualité
			inférieur	e supérieure	inférieure	<i>supérieure</i>
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						•
Température de l'eau	4	8 °C	4	1		25,00
Température de mesure du pH		8 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					•	E.
Hq	1	7.6 unité pH		[6.50	0.00
MINERALISATION	74.			10	- 1,50	1 0.00
Conductivité à 25°C	1	500 μS√cm	1		200.00	1 100.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	(3			E .	200.00	1 100.00
Chlore libre	1	0,19 mg(Cl2)/L	J.	1		E
Chlore total		0,2 mg(Cl2)/L	To.			1

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2 Code SISE de l'analyse : 00188722

Référence laboratoire : H_CS22.1563.2

	Résultata	Limites (de qualité	Références	de qualité
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	2 Quală	1	Į	1	
Coloration	<5 mg(Pt)/L		}		15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.	İ	i		
Odeur (qualitatif)	E Qualit			Š.	
Turbidité néphélométrique NFU	2,6 NFU		Ī		2.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		5		50	d) 51
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg·L	1	1	1	0.10
Nitrates (en NO3)	47,3 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		15		340	** 180
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL	1	i i	1	I I
Bact, aér, revivifiables à 362-44h	<1 n/mL			1	
Bactéries coliformes /100mi-MS	0 n/(100mL		1		0
Entérocoques /100ml-MS	£ r/(100mL		0		1 1
Escherichia coli /100ml - MF	5 n/(100mL		C		V W



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187612 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187612)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante à la référence de qualité pour le paramètre turbidité. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable.

L'Ingénieur d'Envies Sanitaires

ARS Hauts-de-France - Cité administrative - 02000 LAON e-mail : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr - Tél. : 03.23.22.45.48 https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 17 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE MILLENEUVE SUR AISNE

d'al honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillen prélèvé en application ou Code Publique. Les lésultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site, www.eaupotable.sente gouvifr prélevé en application ou Code de la Sante

Type Code

00187714

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AJSNE 0235

Unité de gestion Installation Point de surveillance

Prélèvement

TTP 000948 VILLENEUVE SUR AISNE P 0000001228 SORTIE DE STATION

Localisation exacte STATION SIMPLE LOCAL TECHNIQUE Prélevé le : marci 01 mars 2022 à 06n36

par: 2KM Type visite: P2

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meaures de terrain	Résultate		le qualité	Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	101°C	1	1		1 25.00
Température de mesure du pH	10.2 FC				
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			M 93		35
pH	7.č unité p∺		1	8.50	9.00
MINERALISATION			114		W
Conductivité à 25°C	600 µS cm	Į.	1 1	200.00	1 100.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION		*			И.
Chlore libre	0.11 mg/Cl2x1		1		1
Chlore total	0.11 ma(CI21/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : P2 Code SISE de l'analyse : 00188824

Référence aboratoire H_CS22 1563 4

	Résultate	arrator be district	
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	¥6		
Aspect (qualitatit)	0 Qualit.		1
Coloration	<5 mc(Pt)/L		15.00
Couleur (qualitatif)	€ Qualit.	1	1 1
Odeur (qualitatif)	© Qualit.	1	
Turbidité néphélométrique NFB	<0.30 NFU		2.00
CHLOROBENZENES			
Pentachlorobenzene	<0.005 ug/L		1 1
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS			
Benzène	<0.2 upl	1.00	1 1
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS			
Chlorure de vinyl monomère	<0.2 ug/L	0.50	T T
Dichlorcethane-1.2	<1.0 µg/L	3.00	
Hexach crobutadiène	<0.005 µg/L		
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1.00 µg/L	10.00	1
Tétrachioroéthylèn+Trichloroéthylène	<1.0 ug/L	10.00	
Trichicroéthyléne	<1.00 ug/L	10.00	
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES		711	
Acrylamide	<0.10 µg/L	0.10	1 1
Epichlorohydrine	<0,05 ug/L	0.10	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
Annydride carbonique agressif	-5.2 mg(CO2)	1 3	
Annydride carbonique libre	9.5 mg(CO2)		i
Carbonates	0.0 mg(CC3)		
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2 Qualit.		1.00 2.00
Hydrogénocarbonates	251 mg/L		
pH d'équilibre à la fi échantillon	7.43 unité pH		
Titre sicalimétrique	C = f		





PLV 00187714 page 2			74
Titre alcalimétrique complet	20 ₹ = 1		
Titre hydrotimetaque	30.4 = 1		
ER ET MANGANESE			
Feritota:	₹5 LQ.L		200 00
Manganèse total	<05 LG L		50 00
IÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉT	'É CARACTÉRISÉE		
1-13 4-dioniorophényi -3-méthylurée	≠0,005 Lg.L	0 10	
AMPA	<0.020 La/L	0.10	1
DDD-2,4'	#0 005 ug/L	0.18	-
DDD-4.4	<0.005 ug/L	010	
DDE-2 _{.4}	KO OCE UE/L	C.10	
Desméthyliscoroturon	≼ರಿ ರಿರಿ5 ಬರು≟	0.10	
Heptachiore époxyde	≈0 005 agrL	0.03	1
Heptachiere époxyde cis	<0.005 ug/L	0.03	1
Heptachicre époxyde trans	<0.00E ugiL	0.03	
mazamétnabenz-méthy!	=0.01C ±Q/L	0.10	
lexynil ectanoate		0 10 0 10	
Propazine 2-hydroxy Sebuthylazine 2-dydroxy	<0.005 ug/L <0.005 ug/L	0.10 0.10	
Sebuthylazine z-nydroxy Sebuthylazine déséthyr	<0.005 LG/L	0.10	1
Terbuthylazine desetnyi Terbuthylazin desetnyi-2-nyoroxy	<0.005 ug.L	0.10	
Trietazine 2-hydroxy	<0.005 SQL	0.10	
Trietazine desethyl	<0.006 20.1	0.10	1
ÉTABOLITES NON PERTINENTS		1) 5-76	19.
OXA metolachiore	<0.020 UGL	1	1
ÉTABOLITES PERTINENTS	10050 201	1	- 1
	1 .0.005	0.40	i i
2,6 Dichlorobenzamide	<0.005 ug/L	0.10	
Atrazine-2-hvoroxy Atrazine-deisopropyi	<0.020 pg/L <0.020 pg/L	0.10	
Atrazine déséthyl	<0.005 ug.L	0.10	
Atrazine deséthyl-2-hydroxy	<0.005 ug/L	0,10	
Chloridazone deschényl	0.66 291	0.10	1
Chloridazone měthy desprény	0.167 🖳	0.10	
ESA metolachlore	<0.020 sg/L	0.10	
Flufenacet ESA	<0.010 ug/L	0.10	
Hydroxyterbuthylazine	≠0.020 ug/L	0.10	
N,N-Dimethylsulfamide	<0.100 pg/L	0.10	
OXA alachiore	<0.05€ ug/L	0.10	
Simazine hydroxy	<0.005 µg/L	0.10	
Terbuméton-désethy!	<0.005 pg/L	0.10	
Terbuthylazın déséthyl	<0,005 ug/l	0.10	1
INERALISATION			,
Calcium	102 mg/L		1
Chlorures	28.4 mg/L		250.00
Magnésium	4.9 mg/L		
Potassium	1.5 mg/L		
Sodium	9.1 mg/L	1	200,00
Surfates	29,0 mg/L	3 1	250.00
LIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.		No.	9
Aluminum total µg/l	<10 ug/L	1 1	200,00
Arsenic	<0.5 ug/l	10.00	
Barvem	0.06 mol	1	0.70
Bore mg/L	<0.050 mp.L	1,00	1
Cyanures totaux	<10 ug(CNWL	50.00	
Fluorures mg/L	0.306 mg/L	1.50	
Mercure	<0.015 vol	1.00	1
Sélénium	4,5 ug/L	10.00	4
KYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	1 1	LV N	ay .
Carbone organique total ARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	0.58 mg(C)/L	8E	2.00
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L	1	0,10
		100	71.7





PEV 00187714 page 3			
Mitrates (en NG3)	47.4 mg L	= 50.00 lt	Y
Mitrites len NC2	<0.010 mal	0.50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			**
Baot laér reviviliables à 221-58n	H 8 V H		A CONTRACTOR
	ടി നെ		
Bast, aér revivitiables à 36°-44h	KR WWL		i i
Bactéries coliformes, 139m-MB	I nilliams	1	ą .
Enterodoques 100m/-MS	5 mili\$8mE	C	
Escherich a poli 100mi - MF	1 0/1100mL	٥	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES,			
Adétoon ore	<0.005 pp L	0.10	
Alachtera	kalade ugiL	07.0	
Diméthénamice	<0.005 pg/L	0.10	
Fursiaxy)	#0 005 ug/L	3.13	
isoxairen	<0.005 ug.L	0.10	
Métazachicre	<0.00€ µg.L	0.10	
Métojachicre	<0.006 µg/L	0.10	
Propyzamice	<0.008 ug.L	0.10	
Tébutam			
	<0.006 ug/L	0,10	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES	0 V		
2,4-D	<0.020 pg/L	0.13	
2.4-MCPA	×0.00E pa/L	0_10	
Dichlorprop	<0.020 ug/L	0.10	
Mécoprop	<0.005 µg/L	0.10	
Triclopyr	<0.020 ug.L	0.10	
PESTICIDES CARBAMATES			1911
Carberdazime	<0.005 up/1	0.10	1 1
Carbétam:de	<0.005 ug/L	0.10	
Carbofuran	<0.005 pg/L		
Chlorprophame	<0.005 ag/L	0.10 0.10	
Procemocarbe	_		
Procesur	<0.008 ug/L	0.10	
Prosuffocarbe	<0.005 ±g/L	0.10	
Pyrimicarbe Pyrimicarbe	<0.005 uo/L	0.18	
Triallate	<0.005 agiL	0.10	
	<0.005 ug/L	0 10	11
PESTICIDES DIVERS	V		
Acionifen	_2gu 300,0>	0.10	
Anthraquinone (pesticide)	<0.005 ug/L	0.10	1 7
Benoxacor	<0.005 ug/L	0.10	1 1
Bentazone	<0.020 pg/L	0.10	1 1
Bifenox	<0,005 ug/L	0.10	
Bromacil	<0.005 uç/L	0.10	
Chloridazone	<0.005 ug/L	0.10	
Chlomequat	1 √20 050 ×1 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2 ×2	0.10	1
Chlorthal-dimethyl	<0.005 ug/L	0.10	1 1
Clomazone	<0.005 pg/L	0.10	
Cyprodinii	<0.005 µg/L	0.10	
Dichlobenil	<0.005 ug/L	0r.0	1
Dicofel	<0.005 ug/L	0.10	
Diffufénicanil	<0.005 pg/L	0,10	
Diméfuron	<0.005 ug/L	0.10	
Ethofumésate	<0,005 ug/L	0.10	
Fenpropiain	<0.010 ug/L	0.10	
Fenpropimorphe	<0.005 ±g/L	0.10	4
Fiproni?	<0.005 µg/L	0.10	
Fluazinam	<0.005 pg/L	0.10	
Fluroxypir	<0.020 ug/L	0.10	1
Fluroxypir-meptyl	<0.020 ug/L	0.10	
Glyphosate	<0.020 ug/L		
Imazaiile	<0.00€ ug/L	0.10	
Imidaclopride		0.10	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<0.005 µg/L	0.10	i
Iprodione	<0.010 uo/L	0.10	1
Lenacile	<0.005 ug/L	0.10	1
Mépanipyrim	<0,005 µg/L	0.10	3





P1V 00187714 page 1			
Métalaxive	<0.005 ug/L	פרס	1 1
Métaldényde	<0.020 ∪ <u>a</u> <u>1</u>	0.50	
Nuarimel		0 10	
Oxadiony!	±0 005 uq.⊥	C 19	
Pendyméthal ne	<0.005 Ja L	0.10	
Proceloraze	#8 365 Ug L	8.73	
Program dane	<0.005 La L	0 10	
Pymétroz ne	<0.00€ Lc.L	S.10	
Pyrmětnan I	<0.005 Lg.L	8.10	
Quimerac	<0.00E Lg/L	פר מ	
Campayfen	≠0 30E µg E	0.19	1
Tétracopazo s	<0.00E up. L	0.10	
Thiabendazole	<0.005 La.L	0.10	T I
Total des pestic des analysés	0.817 201	0.50	
Tricyclazole	40 205 0≥ 1,02 305 0≥	0.10	
Trifluraline	4,gu 306 0≥	0.10	A) 1
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS	ř i		¥ 6
Bromoxymi	<0.005 UQL	0 10	
Dinitrocrésol	الود 250 0≥	0.10	
Dinoseb	<0.005 ±g.1	0.10	
Dinoterbe	<0.030 up.L	0.13	
imazamétnabenz	<0.005 ±g/L	0.10	
lexymi-methyl	<0.005 up L	0.10	
Pentachiorophénol	<0.030 eg/L	0.70	
PESTICIDES ORGANOCHLORES			
Aldrine	<0.005 ag/L	0.03	1 1
Dieldrine	<0.005 ug.l	0.08	
Dimetachlore	<0.005 ug L	0.10	
HCH aloha	<0.005 ug.L	0.10	
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0.005 ug/L	0.19	
HCH béta	<0.005 ag/L	0.10	
		0.10	
HCH deta	-1.pu 300.0>	4	
HCH gamma (Indane)	√9 330 0>	0,10	
Heptachiore	<0.005 agri	0.08	
Oxadiazon	<0.005 µg/≟	0.10	1
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES	El El		T T
Chlorlenvinphos	<0.005 ug/L	0.10	
Chloroyriphes ethyl	<0.005 ug/L	0.10	
Chlorpyriphos méthyl	₹0.005 pg/L	0,10	
Dichlorves	<0.010 ug/L	0.10	
Dimethoate	<0.01C µg/L	0.10	
Tétrach/orvinphos	<0.005 µg.L	0.10	į į
Trichlorfon	<0.005 µg/L	0.10	
PESTICIDES PYRETHRINOIDES			
Cypermethone	<0.005 ag/L	0.10	1
Deltaméthrine	<0.005 ug/L	0.10	
Perméthrine	<0.010 ug/L	0.10	
Piperonil batoxide	<0.005 µp/L	0.10	
Tralométhine	<0.005 sg/L	0.10	
PESTICIDES SULFONYLUREES	10.000 282	3.73	5
	0 0	9 242 1	Y I
Amidosulfuron	<0.005 µg/L	0.10	
Mesosulfuron-methyl	≠0.005 µg/L	0.10	1
Metsulfuron methyl	<0.020 bg/L	0.10	
Nicosulfuron	±0.005 µg/L	0.10	1
Prosulturon	<0.005 ug/L	0.10	
Triflusulfuror-methyl	<0.005 ug/L	0.10	1
PESTICIDES TRIAZINES			
Améthryne	<0.005 µg/L	0.10	1 1
Atrazine	<0.005 up/L	0.10	1
Attazine et cec métabolitée	<0.020 unit		
Atrazine et ses métabolites	<0.020 upil <0.005 upil	0.50 0.10	
Cyanazine	<0.005 ug·L	0.10	
		3	





PLV 00187714 page: 5			
Desmétryne	≤0.005 ug/L	0.10	
Dimethametryn	<0.005 agil	0.10	
Hexazinone	≠0.005 ug/L	0.10	
Métam trone	<0.00€ µg.L	S 10	
Métribuzine	<0.005 교육실	- a-p	
Promětnine	#0 005 Ug.1	C.13	
Prométon	<0.005 J u l	0,10	
Propazine	<0.020 JgL 1	0.10	
Sébuthylazine	<0.005 ug/L	0.10	
Secbumeton	±0 306 0≥	0.10	4
Simazine	<0.005 pg.L	C.10	
Simétryne	<0.005 ugil	G.10	
Tarbuméton	<0.005 ug/l	0.10	į,
Terbuthviazin	<0.008 ugiL	0.15	
Terbuthylazin et ses métabolites	<0.020 ugiL	0.50	i i
Terbutryne	<0.005 up/L	0.10	
Thidiazuron	<0.005 ug/L	0.10	
Trietazine	<0.005 ug/L	0.10	
PESTICIDES TRIAZOLES	10.000 5.52	0.70	V) =
Aminotriazole	<0.050 ua/L	0.10	10 0
Cyproconazoi	<0.005 up/L	0.10	
Diténoconazole	<0.005 ug/L	0,10	
Epoxyconazole	<0.005 ug/L	0.10	
Fludioxonil	<0.005 µg/L	0.10	1
Hexaconazole	<0.005 ug/L	0.10	i i
Metconazoi	<0.005 pg/L	0.10	
Propiconazole	<0,005 µg/L	0.10	
Tébuconazole	<0.005 ug/L	0.10	
Tradimetor	<0.005 ug/L	0.10	
Triadimenol	<0.005 pg/L	0.10	
Uniconazole	<0.005 Sp/L	0.10	
PESTICIDES TRICETONES	10,000 pgc	[] O(10)	- 38
Sulcotrione	-0 050 sp/L	0.10	n © 1
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES	1000 SQL	1 0,10 ;	3
Buturon	<0,005 µg/L	0.10	3 3
Chlortokuron	<0,005 µg/L	0.10	1 1
Diuron	<0.005 up/L		
Ethidimuron	<0.005 pg/L	0.10	
Fénuron	<0,020 ug/L	0.10 0.10	1
Hexaflumuron	<0,005 ug/L		
lodosulturon-methyl-sodium	<0,005 ug/L	0.10	
Isoprofuron	<0.005 ug/L	0.10	1
Linuron	<0.005 pg/L <0,005 pg/L	0.10 0.10	
Métabenzthiazuron	<0,005 pg/L	0.10	
Monuron	<0.005 ug/L		
Thébuthiuron	<0,005 ug/L	0,10	
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	TU, DUS LIGHT	0.10	38
Bromates	1	11 48.00 17	7 7
Bromoforme	<2.5 ug/L	10.00	
Chlorodibromométhane	4,4 µg/L	100,00	1
Chloroforme Chloroforme	4,3 pg/L	100,00	1
Onororome Dichloromonobromoměthane	<1,0 ug/L	100,00	1
Dichloromonobromomethane Trihalomethanes (4 substances)	1.3 ug/L	100.00	
mnaiomethanes (4 substances)	10,0 µg/L	100,00	1 1



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187714 page 6

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187714)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre pesticides. Un contrôle renforcé est mis er place.

L'Ingdesens d'Amdes Smithler



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 17 mars 2022

MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE MAIRIE

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Sante Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site | www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code Nor

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 08h36

Prélèvement Unité de gestion

00137714

par: 2KM

Installation

0235 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE
TTP 000948 VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: P2

Point de surveillance Localisation exacte P 0000001223 SORTIE DE STATION STATION SIMPLE LOCAL TECHNIQUE

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Mesures de terrain	Résultats	Limites o	Limites de qualité		Références de qualité	
Information and approximate to		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10 °C	L	1 7		25.00	
Température de mesure du pH	10,2 °C		1		23,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	9	£1.	1 1		J.	
pН	7,6 unité pH	1	1 #	6,50	9.00	
MINERALISATION	10	ii.	3: 3:	0,30	9,00	
Conductivité à 25°C	600 µS/cm	i	1 1	200.00	1 100.00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	111	II .	î.	200,00	1 100,00	
Chlore libre	0,11 mg(Cl2)/L	1	1 4		Y-	
Chlore total	0,11 mg(Cl2)/L					

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : P2

Code SISE de l'analyse : 00188824

Référence laboratoire : H_CS22.1563.4

	Résultats	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure sapérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		Company of the Property of the	
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.	1	
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15.00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.	1	13,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.	+ 1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU	1 1	2,00
CHLOROBENZENES		m 61	1 2,00
Pentachlorobenzène	<0,005 µg/L	I II	1 1
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS	1 -1	(40)	III III
Benzène	<0,2 µg/L	1.00	H A
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	0,2 pg=	1,00	H E
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L	0,50	4 W V
Dichloroéthane-1,2	<1,0 µa/L	3.00	1 10 1
Hexachlorobutadiène	<0,005 µg/L	3,00	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1,00 μg/L	10.00	
Tétrachloroéthylèn+Trichloroéthylène	<1,0 μg/L	10,00	1
Trichloroéthylène	<1,00 µg/L	10,00	
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	1,00 1,90	10,00	
Acrylamide	<0.10 µg/L	0.10	l i
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L	0,10	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	1100 F3-	[] 0,10	
Anhydride carbonique agressif	-5,2 mg(CO2),		1
Anhydride carbonique libre	9,5 mg(CO2),		
Carbonates	0,0 mg(CO3),		
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2 Qualit.		1,00 2.00
Hydrogénocarbonates	251 mg/L		2,00
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,43 unité pH		
Titre alcalimétrique	0 °f		





PLV: 00187714 page: 2			W
Titre alcalimétrique complet	20,6 °f		
Titre hydrotimétrique	30,4 °f		
ER ET MANGANESE			
Fer total	<5 μg/L		200,00
Manganèse total	<0,5 μg/L		50,00
IÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS	ÉTÉ CARACTÉRISÉE		
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005 µg/L	0,10	
AMPA	<0,020 µg/L	0,10	
DDD-2,4'	<0,005 μg/L	0,10	
DDD-4,4'	<0,005 µg/L	0,10	
DDE-2.4'	<0,005 µg/L	0,10	
DDE-2,4 Desméthylisoproturon	<0,005 µg/L	0,10	
Heptachlore époxyde	<0,005 µg/L	0,03	
Heptachlore époxyde cis	<0,005 µg/L	0,03	
• -	<0,005 μg/L	0,03	
Heptachlore époxyde trans	<0,010 µg/L	0,10	
Imazaméthabenz-méthyl	<0,010 µg/L	0,10	
loxynil octanoate	<0,005 µg/L	0,10	
Propazine 2-hydroxy	<0,005 µg/L	0,10	
Sebuthylazine 2-hydroxy	<0,005 µg/L	0,10	
Sebuthylazine déséthyl Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005 μg/L	0,10	
	<0,005 µg/L	0,10	
Trietazine 2-hydroxy	<0,005 μg/L	0,10	
Trietazine desethyl	10,500 pg 2)(-1,)(40
IÉTABOLITES NON PERTINENTS	50 030 ups		Ĭ.
OXA metolachiore	<0,020 µg/L	E F	8
ÉTABOLITES PERTINENTS		1 040	Y.
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005 µg/L	0,10	
Atrazine-2-hydroxy	<0,020 µg/L	0,10	
Atrazine-déisopropyl	<0,020 µg/L	0,10	
Atrazine déséthyl	<0,005 µg/L	0,10	
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005 µg/L	0,10	
Chloridazone desphényl	0,66 μg/L	0.10	
Chloridazone méthyl desphényl	0,157 μg/L	0,10	
ESA metolachiore	<0,020 µg/L	0,10	
Flufenacet ESA	<0,010 µg/L	0,10 0,10	
Hydroxyterbuthylazine	<0,020 μg/L	0,10	
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100 μg/L	0,10	
OXA alachlore	<0,050 µg/L	0,10	
Simazine hydroxy	<0,005 µg/L <0,005 µg/L	0,10	
Terbuméton-désethyl	<0,005 μg/L <0,005 μg/L	0,10	
Terbuthylazin déséthyl	10,003 pg/E	0,10	38
IINERALISATION	ř P	1	¥
Calcium	102 mg/L		950.00
Chlorures	28,4 mg/L		250,00
Magnésium	4,9 mg/L	1	
Potassium	1,3 mg/L	9	200 00
Sodium	9,1 mg/L		200,00
Sulfates	20,0 mg/L		250,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Aluminium total µg/l	<10 µg/L		200,00
Arsenic	<0,5 µg/L	10,00	
Baryum	0,06 mg/L		0,70
Bore mg/L	<0,050 mg/L	1,00	
Cyanures totaux	<10 μg(CN)/L	50,00	
	0,306 mg/L	1,50	
Fluorures mg/L	<0,015 µg/L	1,00	
Mercure Sélénium	4,5 μg/L	10,00	1
Seienium DXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	10 FB-2	11	W
	D E9(C)/I	1	2,00
Carbone organique total	0,58 mg(C)/L	11	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		i i	1
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L		0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	<0,951 mg/L	1,00	(8)



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE



PLV:00187714 page:3			
Nitrates (en NO3)	47,4 mg/L	50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0,50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		,	
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL	il 10	
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL	0	0
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL	0	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES,	O MILTOURIE	<i>p</i> 0	
Acétochlore		19	0 .0
Alachlore	<0.005 µg/L	0,10	
	<0,005 µg/L	0,10	4
Diméthénamide	<0,005 µg/L	0,10	
Furalaxyl	<0,005 µg/L	0,10	
Isoxaben	<0,005 µg/L	0,10	
Métazachlore	<0,005 µg/L	0,10	
Métolachlore	<0,005 µg/L	0,10	
Propyzamide	<0,005 µg/L	0,10	
Tébutam	<0,005 µg/L	0,10	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES			
2,4-D	<0,020 µg/L	0,10	
2,4-MCPA	<0,005 µg/L	0,10	
Dichlorprop	<0,020 µg/L	0,10	
Mécoprop	<0,005 µg/L	0,10	
Triclopyr	<0,020 μg/L	0,10	1
PESTICIDES CARBAMATES		10	3 0
Carbendazime	<0,005 µg/L	0.40	T (
Carbétamide	<0,005 pg/L	0,10	
Carbofuran	<0,005 µg/L	0,10 0,10	
Chlorprophame	<0,005 µg/L	0,10	
Propamocarbe	<0,005 μg/L	0,10	
Propoxur	<0,005 μg/L	0,10	()
Prosulfocarbe	<0,005 µg/L	0,10	1
Pyrimicarbe	<0,005 μg/L	0,10	
Triallate	<0,005 μg/L	0,10	
ESTICIDES DIVERS	1,000 19.2	0,10	1
Aclonifen	<0,005 µg/L	0.40	W 17
Anthraquinone (pesticide)	<0,005 μg/L <0,005 μg/L	0,10	
Benoxacor	<0,005 µg/L	0,10	
Bentazone	<0,003 μg/L <0,020 μg/L	0,10	
Bifenox	<0,020 μg/L <0,005 μg/L	0,10	
Bromacil		0,10	
Chloridazone	<0,005 µg/L	0,10	
Chlormequat	<0,005 µg/L <0,050 µg/L	0,10	1
Chlorthal-diméthyl		0,10	
Clomazone	<0,005 μg/L	0,10	
Cyprodinil	<0,005 µg/L	0,10	
Dichlobénil	<0,005 μg/L	0,10	
Dicofol	<0,005 μg/L	0,10	
Diflufénicanil	<0,005 μg/L	0,10	
Diméfuron	<0,005 μg/L	0,10	
Ethofumésate	<0,005 µg/L	0,10	
Fenoropidin	<0,005 µg/L	0,10	
Fenpropimorphe	<0,010 µg/L	0,10	
Fipronil	<0,005 μg/L	0,10	
•	<0,005 µg/L	0,10	
Fluazinam	<0,005 µg/L	0,10	
Flurovapir	<0,020 µg/L	0,10	
Fluroxypir-meptyl	<0,020 µg/L	0,10	
Glyphosate	<0,020 µg/L	0,10	
Imazalile	<0,005 µg/L	0,10	
Imidaclopride	<0,005 µg/L	0,10	
Iprodione	<0,010 µg/L	0,10	
Lenacile Ménacipude	<0,005 µg/L	0,10	
Mépanipyrim	<0,005 µg/L	0,10	1



Agence Resonant de Same Mainte-de-France

PLV:00187714 page:4		V	1 0
Métalaxyle	<0,005 µg/L	0,10	
Métaldéhyde	<0,020 µg/L	0,10	
Nuarimol	<0,005 µg/L	0,10	
Oxadixyl	<0,005 µg/L	0,10	
Pendiméthaline	<0,005 µg/L	0,10	
Prochloraze	<0,005 µg/L	0,10	
Procymidone	<0,005 μg/L	0,10	
Pymétrozine	<0,005 μg/L	0,10	
Pyriméthanil	<0,005 µg/L	0,10	
Quimerac	<0,005 μg/L	0,10	
Quinoxyfen	<0,005 µg/L	0,10	
Tétraconazole	<0,005 μg/L	0,10	
Thiabendazole	<0,005 μg/L	0,10	
Total des pesticides analysés	0,817 μg/L	0,50	
Tricyclazole	<0,005 µg/L	0,10	
Trifluraline	<0,005 µg/L	0,10	£0: (H
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS	p W	W	F2
Bromoxynil	<0,005 µg/L	0,10	
Dinitrocrésol	<0,020 µg/L	0,10	
Dinoseb	<0,005 µg/L	0,10	
Dinoterbe	<0,030 µg/L	0,10	
Imazaméthabenz	<0,005 µg/L	0,10	1
loxynil-méthyl	<0,005 µg/L	0,10	
Pentachlorophénol	<0,030 µg/L	0,10	U. U.
PESTICIDES ORGANOCHLORES			K 91
Aldrine	<0,005 µg/L	0,03	
Dieldrine	<0,005 µg/L	0,03	
Dimétachlore	<0,005 µg/L	0,10	
HCH alpha	<0,005 µg/L	0,10	
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005 µg/L	0,10	
HCH béta	<0,005 µg/L	0,10	
HCH delta	<0,005 µg/L	0,10	
HCH gamma (lindane)	<0,005 μg/L	0,10	
Heptachlore	<0,005 μg/L	0,03	
Oxadiazon	<0,005 μg/L	0,10	T
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES	6 7	70 300	f) f)
Chlorfenvinphos	<0,005 µg/L	0,10	
Chlorpyriphos éthyl	<0,005 µg/L	0,10	
Chlorpyriphos méthyl	<0,005 µg/L	0,10	
Dichlorvos	<0,010 μg/L	0,10	li li
Diméthoate	<0,010 µg/L	0,10	
Tétrachlorvinphos	<0,005 μg/L	0,10	
Trichlorfon	<0,005 µg/L	0,10	b F
PESTICIDES PYRETHRINOIDES	47	40 10	r i
Cyperméthrine	<0,005 µg/L	0,10	
Deltaméthrine	<0,005 µg/L	0,10	
Perméthrine	<0,010 μg/L	0,10	
Piperonil butoxide	<0,005 µg/L	0,10	
Tralométhrine	<0,005 µg/L	0,10	1
PESTICIDES SULFONYLUREES			77
Amidosulfuron	<0,005 µg/L	0,10	
Mésosulfuron-méthyl	<0,005 µg/L	0,10	
Metsulfuron méthyl	<0,020 µg/L	0,10	
Nicosulfuron	<0,005 µg/L	0,10	
Prosulfuron	<0,005 µg/L	0,10	
Triflusulfuron-methyl	<0,005 µg/L	0,10	
PESTICIDES TRIAZINES	w3 = q	5 1 8	
	<0,005 µg/L	0,10	1
Améthryne	0.003 uu/L		
Atrazine			
	<0,005 µg/L	0,10 0.50	
Atrazine et ses métabolites	<0,005 µg/L <0,020 µg/L	0,50	
Cyanazine	<0,005 µg/L <0,020 µg/L <0,005 µg/L	0,50 0,10	
	<0,005 µg/L <0,020 µg/L	0,50	





PLV:00187714 page:5				
Desmétryne	<0,005 µg/L	0,10		
Dimethametryn	<0,005 µg/L	0,10		
Hexazinone	<0,005 µg/L	0,10	W.	
Métamitrone	<0,005 µg/L	0,10		
Métribuzine	<0,005 µg/L	0,10		
Prométhrine	<0,005 µg/L	0,10		
Prométon	<0,005 µg/L	0,10		
Propazine	<0,020 µg/L	0,10		
Sébuthylazine	<0,005 µg/L	0,10		
Secbuméton	<0,005 µg/L	0,10		
Simazine	<0,005 µg/L	0,10		
Simétryne	<0,005 µg/L	0,10	1	
Terbuméton	<0,005 µg/L	0,10		1
Terbuthylazin	<0,005 µg/L	0,10		
Terbuthylazin et ses métabolites	<0,020 μg/L			
Terbutryne	<0,025 μg/L	0,50		
Thidiazuron	<0,005 μg/L	0,10		
Trietazine	<0,005 μg/L	0,10		
PESTICIDES TRIAZOLES	10,000 μg/L	0,10		
Aminotriazole	U 10 252 11 U	With the same of	27	le le
Cyproconazol	<0,050 µg/L	0,10	E	
Difénoconazole	<0,005 µg/L	0,10	1	
Epoxyconazole	<0,005 µg/L	0,10		
Fludioxonil	<0,005 µg/L	0,10		
Hexaconazole	<0,005 µg/L	0,10		
Metconazol	<0,005 µg/L	0,10		
Propiconazole	<0,005 µg/L	0,10	1	1
Tébuconazole	<0,005 µg/L	0,10		
Triadiméfon	<0,005 µg/L	0,10	1	
Triadimenol	<0,005 µg/L	0,10		
Uniconazole	<0,005 µg/L	0,10		
PESTICIDES TRICETONES	<0,005 μg/L	0,10		1
Sulcotrione	9	ř.		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES	<0,050 µg/L	0,10	Ţ	
Buturon	1	ř .		10
Chlortoluron	<0,005 µg/L	0,10		
Diuron	<0,005 μg/L	0,10		
Ethidimuron	<0,005 μg/L	0,10		
Fénuron	<0,005 µg/L	0,10		1
Hexaflumuron	<0,020 µg/L	0,10		
lodosulfuron-methyl-sodium	<0,005 µg/L	0,10		
Isoproturon	<0,005 µg/L	0,10		
Linuron	<0,005 µg/L	0,10		
Métabenzthiazuron	<0,005 µg/L	0,10		
Monuron	<0,005 µg/L	0,10		
Thébuthiuron	<0,005 µg/L	0,10	1	
OUS-PRODUIT DE DESINFECTION	<0,005 µg/L	0,10	1	
	[*#1] #1]	W 0		
Bromates	<2,5 μg/L	10,00		9
Bromoforme	4,4 µg/L	100,00		i
Chlorodibromométhane	4,3 µg/L	100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L	100,00		
Dichloromonobromométhane	1,3 µg/L	100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	10,0 µg/L	100,00		



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV: 00187714 page: 6

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187714)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre pesticides. Un contrôle renforcé est mis er place.

L'Impérieur d'Etrobes Sanitaires



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 21 mars 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Maine

02190 GUIGNICOURT

u'a: l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en maine et sont également disponibles sur le site li www.eaupotable.sante gouv.fr

Type Code Nom

Prélevé le : mardi 01 mars 2022 à 06h54

Prélèvement Unité de gestion 00187757

par: 2KM Type visite: RP

Installation
Point de surveillance

0235 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE CAP 000946 PUITS VILLENEUVE SUR AISNE

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Point de surveillance P 0000001221 PUITS 108-1X-107 Localisation exacte PUITS SIMPLE LOCAL TECHNIQUE

Mesures de terrain	Récultate	Limitee d	de qualité supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		224.04.0	Suporrout	mendate superione
Température de l'eau	11 =C		25,00	
Température de mesure du pH	17.4 °C			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		n o		20
PΗ	7,3 unité pH			i i
MINERALISATION	er ==		e: in	20
Conductivité à 25°C	800 µS/cm	1	1 1	l'
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		*)	70	No.
Oxygène dissous	8,37 mg/L	1	1 3	f
Oxygène dissous % Saturation	76,0 %	1	1	1
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION		7.1		5)
Chlore libre	<0,05 mg(Cl2)/1		1 1	(
Chlore total	<0.05 mg(Cl2)/I		1	

Analyse laboratoire Analyse

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : RP

Code SISE de l'analyse : 00188867

Référence laboratoire : H. CS22 1563 1

	Résultate	Limitee	de qualité	Référence	de qualité
		inférieure	supérieure	indésieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	D Qualit.	f	1	1	1
Coloration	<5 mg(Pt)/L		200,00		
Couleur (qualitatif)	8 Qualit.		1	1	
Odeur (qualitatif)	0 Qualit				
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU	[1	ł	1
CHLOROBENZENES			72		ā
Chloroneb	<0.005 µg/L	ß	il.	1	Ť
Pentachlorobenzène	<0,005 µg/L				1
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS		***			
Biphényle	<0,005 pg/L		1	1	1
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	(8				νħ
Hexachicrobutadiene	<0.005 pg/L	1	1	£	1
Tétrachioroéthylène-1,1 2,2	<1.00 ug/L			1	1
Tétrachicroéthylèn-Trichloroéthylène	<1.0 ugl				t
Trichloroëthylène	<1.00 pg/L			1	
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0.10 mg/L		1.00	¥.	f ·
N-(2-Chioro-6-methylphenyl)-N'-(4-pyridinyl)urea	<0,020 µg/L	1)	1		1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		10.			
Anhydride carbonique agressif	4,9 mg(CO2).	fi .	ŧ		1
Anhydride carbonique libre	19.5 mg(CO2).			İ	
Carbonates	0.0 mg(CO3).		4	1	1
Equilibre caicocarbonique 0/1/2/3/4	2 Qualit.		1		
Hydrogénocarbonates	254 mg/L		1	1	1





PLV = 00187757 page : 2	v v	y v	W as
pH d'équilibre à la t° échantil'on	7,43 unité pH	3	
Titre alcalimétrique	C ≥f		
Titre alcalimétrique complet	20.8 F		
Titre hydrotimétrique	29.€ ≈	1 1	
ER ET MANGANESE			
Fer dissous	<5 ⊌ q L	3	
Manganèse total	<0.5 Ug.L		
ÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS É	TÉ CARACTÉRISÉE		
1-(3,4-gichlorophényl)-3-méthylurée	<0.005 agil	2.00	I V
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	≾0.005 ag/L	2.00	
1-14-isopropyrphenyl)-urée	<0.005 ug/L	2.00	
Algicarbe sulfone	<0.020 ugl	2.00	
Aldicarbe sulfoxyde	<0.020 bg/L	2.00	
AMPA	<0.020 ug.L	2.00	4
Chlorimuron-ethyl	<0.020 ugi	2.00	
DDD-2.4'	<0.005 404	2.00	
DDD-4.4'	<0.005 µg/L	2.00	
DDE-2,4'	<0.005 ug/L	2.00	
DDE-4.4'	<0.000 bg L	2.00	
Demeten-O	<0.010 µg.L	2.50	
Desmethylisoproturon	<0.005 ug/L	2.00	
Desmethylnorflurazon	<0.005 ag/L	2.00	
Desmethyl-pirimicarb	<0.005 gg/L	2.00	
Disclotop methyl	<0.050 uo.L	2.00	
Endosuifan sulfate	<0.005 ug/L	2,00	
Endosurian surare Endone aldéhyde	<0.005 µg/L	2.00	
Ethiofencarb sulfone	<0.005 µg/L	2.00	
Ethiofencarb sulfoxyde	<0.020 ug/L	2.00	
Ethylenethiouree	<0.50 ug/L	2,00	
Heptachiore époxyde	<0.005 ug/L	2.00	
Heptachiore époxyde cis	<0.005 ug/L	2.00	
Heptachiore époxyde trans	<0.005 µg/L	2.00	
Hydroxycarbofuran-3	<0,005 bg/L	2.00	
Imazaméthabenz-méthy!	<0.010 µg/L	2.00	
loxynii	<0.005 µg/L	2.00	
loxynii octanoate	<0.010 µg/L	2.00	
Maiaoxon	<0.005 ±g/L	2.00	
Paraoxon	<0.00€ µg/L	2.00	
Pismicarb formamido desmethyl	<0.005 µg/L	2.00	
Propagine 2-hydroxy	<0.005 µg/L	2.00	
Sebuthylazine 2-hydroxy	<0.005 µg/L	2.00	
Sebuthylazine desethyl	<0.005 µg/L	2.00	
Terbuthylazine desethyl-2-hydroxy	<0.005 pg/L	2.00	
Thiofanox sulfone	<0.005 bg/L	2.00	1
Thiofanox sulfoxyde	<0,005 µg/L	2,00	
Thetazine 2-hydroxy	<0,005 ug/L	2,00	
	<0.005 µg/L	2.00	
Trietazine desethyl	III 40.000 LIGHT	2.00	1 1
ÉTABOLITES NON PERTINENTS	1 1		Y r
OXA metolachlore	<0.020 ug/L	1	1
ÉTABOLITES PERTINENTS	pr e		
2.6 Dichlorobenzamide	<0.005 µg/L	2,00	
Atrazine-2-hydroxy	<0.020 µg/L	2.00	
Atrazine-déisopropy!	<0,020 µg/L	2,00	1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020 µg/L	2.00	
Atrazine déséthyl	<0.005 ug/L	2.00	
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0.005 µg/L	2.00	
Chloridazone desphényl	1,33 µg/L	2.00	
Chloridazone methyl desphenyl	0.218 µg/L	2.00	
ESA metolachiore	<0.020 ug/L	2.00	
Fullenacet ESA	<0,010 µg/L	2.00	1
Hydroxyterbuthylazine	<0.020 ug/L	2.00	
		2.00	
N.N-Dimethylsulfamide	<0,100 μg/L		





PLV:00187757 pege:3			
Simazine hydroxy	<0.00E µg/L	2.00	ľ
Terbuméton-désethyl	<0.005 µg/L	2.00	
Terbuthylazin déséthyl	<0.005 ±q/1	2.00	
MINERALISATION			# C
Calcium	99 mc/L		b.
Chicrores			
Magnésium	27 6 mg L	200,00	
	5,8 mg/L		
Potassium	1.4 mg/L	1	
Silicates (en mg/L de 8.02)	8.9 mg(SiO2)		
Secium	8.9 mg/L	200,00	
Surfates	19.7 mg/L	250,00	
LIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Antimoine	<0.5 ug/L	2 (1	4
Arsenic	<0.5 ug/L	100,00	
Bore mg/L	<0.050 mg/L	160,00	
Cadmium		- 00	1
Fluorures mg/L	<0.5 up/L	5.00	
3	0,312 mg/L	1	
Nickel	1.8 ±9 <u>1</u>		
Sélénium	4.3 og/L	10.00	
XYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			
Carbone organique total	0.81 mg(C)/L	10.00	:1
ARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		1, 1000	
Ammonium (en NH4)	1 1	W V	N .
Nitrates/50 ÷ Nitrites/3	<0.050 mg/L	4,00	
	<0.931 mg/L	1	
Nitrates (en NO3)	46,4 mg/L	100.00	
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	1	
Phosphore total (exprimé en mg(P2O5)/L)	<0.05 mg(P2O5	1 1	
ARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Entéroccques /100mi-MS	0 n/(100mL	10000	Ť
Escherichia coli /100ml - MF	0 sy/100mL	20000	
ESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES,	b /s/ toomE	1 20000	7
Acétochiore	Ĭ	1 1	T.
Alachlore	<0.005 ag/1	2.00	1
Amdraze	الوير 0,005>	2,00	
	<0,005 µg/L	2.00	4
Boscalio	<0.005 ug/L	2,00	1
Captafol	<0.010 ug/L	2.00	1
Carboxine	<0,005 µg/L	2.00	-
Cymoxanil	<0.005 ug/L	2,00	
Dichlofluanide	<0.005 ug/L	2,00	1
Dichlormide	<0.010 ug/L	2.00	
Dimethenamide	<0,005 µg/L	2.00	
Fenhexamid	<0.005 pg/L	2.00	
Furaiaxyl	<0.005 ag/L	2,00	
Isoxaben	<0.005 ug/L	2.00	
Mandipropamide	<0.005 ug/L	2.00	
Mefenacet	<0.005 µg/L	1 222 1	
Méfluidide		2.00	
Mépronil	<0.005 µg/L	2.00	
	<0.005 ug/L	2.00	1
Métazachiore	<0,005 µg/L	2,00	
Métolachiore	<0.005 ug/L	2.00	
Napropamide	<0.005 ug/L	2.00	İ
Oryzalin	<0.020 up/1	2.00	Į.
Penoxsulam	<0.005 pg/L	2,00	
Pretilachiore	<0.005 ug/L	2,00	
The state of the s	<0.03€ µg/L	2.00	
Propachiore		2.00	
	<0.005 and		The state of the s
Propyzamide	<0.005 up/L	1	
Propyzamide Pyroxsulame	<0.005 µg/L	2,00	1
Propyzamide Pyroxsulame Tébutam	<0.005 µg/L <0.005 µg/L	2,00 2,00	
Propyzamide Pyroxsulame Tébutam Tolviftuanide	<0.005 pg/L <0.005 pg/L <0.005 pg/L	2,00 2,00 2,00	
Propyzamide Pyroxsulame Tëbutam Tolviftuanide Zoxamide	<0.005 µg/L <0.005 µg/L	2,00 2,00	
Propyzamide Pyroxsulame Tébutam Tolviftuanide	<0.005 pg/L <0.005 pg/L <0.005 pg/L	2,00 2,00 2,00	





PLV: 00187757 page: 1		
·	I	2.00
2.4-D	=0 02E µg/L	
2 4-DB	≠0,050 ug/L	2.00
2 4-MCPA	<0.00E ug.L	2.00
2,4-MCPB	<0.005 ugil	2,00
Clodinafoo-propargy	<0.008 µg L	2.00
Dichierprep	≤0 020 ug.1	2.30
Fénoprop	<0.020 Lc L	2.00
Fénoxaproc-éthy:	<0.020 dg1	2.00
Haloxyfop	<0.02E ug.L	2.00
Mécoprop	<0.005 µg/±	2.00
Thelopyr	<0,020 ag/L	2.00
PESTICIDES CARBAMATES	10,020 4,42	
	0	I I are I I I
Aldicarbe	<0.00E ugl	2.00
Aminocarbe	<0,005 ±0/L	2.00
Bendiccarbe	<0.005 ug/L	2.00
Benfuracarbe	<0.005 µg/1	2.00
Butirate	<0.020 ug/L	2.50
Carbaryi	<0.005 µg/L	2.00
Carbendazime	<0,00€ µg/L	2.00
Carbétamide	<0.005 ugl	2.00
Carbofuran	<0.005 ug/L	2.00
Chlorbufame	<0.020 ug/£	2.00
Chlororophame	<0.005 pg/L	2.00
Cycloate	<0.020 ug/L	2.00
Diallate	<0.020 ug/L	2,00
	<0.025 ug/L	2.00
Diethofencarbe		2.00
Dimêpipêrate	<0,005 µg/L	2.00
Dimetilan	<0.005 µg/L	
Dioxacarbe	<0.005 ug/1	2.00
EPTC	<0.020 µg/L	2.00
Ethiophencarbe	<0,005 µg/L	2.00
Fenobucarbe	<0.005 ug'L	2.00
Fenothiocarbe	<0.005 µg/L	2,50
Fenoxycarbe	<0.005 µg/L	2.00
Furathiocarbe	<0.020 µg/L	2,00
Indoxacarbe	<0.020 ug/L	2.00
ledocarb	<0.020 ug/L	2.00
lprovalicarb	<0.005 ug/L	2.00
Isoprocarb	<0.005 µg/L	2,00
Methiocarb	<0.005 µg/L	2.00
Methomyl	<0.005 µg/L	2,00
Monate	<0.005 ug/L	2.00
Oxamyi	<0,020 µg/L	2,50
Promécarbe	<0.005 µg/L	2.00
Propamocarbe	<0.005 µg/L	2.00
Prophame	<0.020 ug/L	2.00
•	<0.005 µg/L	2.00
Propoxur		2,00
Prosulfocarbe	<0.005 ug/L	
Proximphan	<0.005 ug/L	2.00
Pyributicarb	<0.005 ug/L	2.00
Pyrimicarbe	<0,005 µg/L	2.00
Terbucarb	<0.050 µg/L	2,00
Thiobencarde	<0.005 µg/L	2.00
Thiodicarbe	<0.020 ug/L	2.00
Thiophanate ethyl	<0.020 µg/L	2,00
Thiophanate methyl	<0.020 ug/L	2,00
Tiocarbazil	<0.005 ug/L	2,00
Triallate	<0.005 µg/L	2.00
Trimethacarbe	<0.005 pg/L	2,00
		1
PESTICIDES DIVERS		1 1 1 1
Acétamiprid	<0,005 µg/L	2.00
Acifluorfen	x0.020 µg/L	2.00
Acionifen	<0.005 ug/L	2.00
Anthraquinone (pesticide)	<0.005 µg/L	2.00





PLV: 00187757 page 5			
Bénalaxyl	<0.005 ag/1	2.00	Y S
Benflurarine	<0.005 ug/L	2.00	1 1
Benexacor	±0 005 عيك غول 200 م	2.00	1 1
Bentazone	<0.000 ag/2	2.00	
Brienex	<0.005 ug/L	2.00	
Bromacil	<0.005 ug/L	2.00	13
Bromadiclone	<0.050 ug/L	2.00	
Bromopropylate	<0.008 ug/L	2.50	
Bupinmate	<0.010 ug/L	2.50	
Buprofézine			
Butraline	<0,005 ug/L	2.00	
Captane	<0.005 ug/L	2.00	
	≤0.010 ug²_	2.00	
Carfentrazone éthyle Chinométhionare	<0.00E ug/L	2.00	1
	<0,005 ug/L	2.00	1
Chlorbremuren	<0.005 ug/L	2.00	(1)
Chloriteazuron	<0.010 agil	2,00	1
Chlondazone	<0.005 µg/L	2.00	1
Chlomequat	<0.050 ug/L	2.00	1 1
Chlorophacinone	<0.020 ag₁L	2.00	
Chlorothaioni	<0.018 µg/L	2.00	
Chlorthal-dimethyl	<0.005 pg.L	2.00	1
Chlorthiamide	±24 010.0≥	2.00	1
Clethodime	<0.005 upil	2.00	
Ciomazone	<0.005 µg/L	2,00	
Clopyralid	<0.050 µg/L	2,00	1
Cloquintocet-mexyl	<0,005 ug/L	2.00	1
Clothianidine	<0.005 u@L	2.00	1
Cyprodinil	<0.005 ugiL	2.00	1 1
Dichloběnil	<0.005 µg/L	2,00	1
Dicharophène	<0.005 ug/L	2.00	1
Dicofol	≤0,005 ע ט וֹב	2.00	
Diffufénicanil	<0.005 µg/L	2.00	
Dimefuron	<0.005 µg/L	2_00	1
Diméthomorphe	<0.005 µg/L	2,00	
Dinocap	⊴0.050 µg/ <u>1</u>	2,00	
Diquat	<0.050 ug/L	2.00	1
Ethofumésate	<0,005 µg/L	2,00	1
Famoxadorie	<0.005 µg/L	2.00	
Fenpropidin	<0.010 ug/L	2.00	
Fenpropimorphe	<0.005 ug/L	2.00	
Fipronil	<0,005 µg/L	2,00	1
Fluazinam	<0.005 µg/L	2,00	
Flumioxazine	<0.005 µg/L	2.00	
Fluguinconazole	<0.005 µg/L	2.00	1
Flurochloridone	<0,005 µg/L	2.00	
Fluroxypir	<0.020 µg/L	2.00	
Fluroxypir-meptyl	<0.020 ug/L	2.00	1
Flurprimidol	<0.005 µg/L	2,00	
Folpei	<0.010 µg/L	2.00	
Glyphosate	<0.020 ug/L	2.00	1
Hexythiazox	<0.020 ug/L	2,00	
lmazaiile	<0.005 µg/L	2.00	1
lmidaclopride	<0,005 µg/L	2,00	1
Iprodione	<0.018 µg/L	2,00	1
Isoxadifen-éthyle	<0.005 µg/L	2.00	1
Lenacile	<0.005 pg/L	2.00	
Mefenpyr diethyl	<0.005 µg/L	2.00	1
Měpanipyrim	<0.005 ug/L	2,00	1
Mepiquat	<0.050 µg/L	2.00	
Métalaxyle	<0.005 µg/L	2.00	
Metaldehyde	<0,005 µg/L <0,020 µg/L	1	
Métosulam		2.00	
Naptalame	<0.005 µg/L	2,00	
Nitrofene	<0.020 ug/L	2.00	1
LATE CASE IC	<0.005 ug/L	2.00	A 10





PLV 00187757 page 8			
Norfurazon	<0.005 ug/L	2.00	T E
Nuarimol	<0.005 µg/L	2.00	
Ofurace	<0.00E ug/L	2.00	
Cxadiargy)	<0.012 ug.L	2.00	
Oxadixy!	<0.005 ug/L	2.00	1
Spotluoriana Spotluoriana	<0.015 ug/L	2.00	
Pac courrazcie	<0.008 mm F	2.00	
Paraquat	<0.050 Lg.L	2.00	
Pancycuron	<0.005 ug.1	2.00	1
Pandiméthal ne	<0.005 µg/L	2.00	
Prochloraze	<0.005 µg/1	2.00	
Procymidane Procymidane	<0.005 ug/L	2.00	
	<0.005 ug.l	2,00	
Propanil		2.00	
Pymétrozine	<0,005 ug/L	4 9	
Pyrazoxyfen	<0,005 ag/±	200	
Pyréthine	<0.10 ug/L	2.00	
Pyndabène	<0.005 μg/L	2,00	
Pyridate	<0.012 ug/L	2.00	
Pyrifénox	<0.015 µg/L	2.00	
Pynméthanii	≼0.005 µg/L	2.00	
Pyriproxyfen	<0.005 µg/L	2.00	
Quimerac	≠0,005 ug/L	2.00	49
Quinoxyfen	<0.005 µg/L	2.00	
Roténone	<0.005 μg/L	2.00	l k
Spiroxamine	<0,005 µg/L	2,00	1
Tebulenpyrad	<0,005 ⊔g/L	2.00	
Teflubenzuron	<0.005 ug/L	2.00	1
Terbacile	<0.005 µg/L	2.00	i i
Tetraconazoie	<0.005 µg/L	2.00	
Tetradifon	<0.005 ug/L	2.00	
Thiabendazole	<0.005 ug/L	2.00	
Thiamethoxam	<0.005 ug/L	2,00	į.
Thiocyclam hydrogen oxalate	<0.010 µg/L	2.00	1
Total des pesticides analysés	1.546 µg/L	5.00	1
Tributyitin cation	<0,0001 µg/L	2,00	
Tricyclazole	<0.005 pa/L	2,00	1
Tridemorphe	<0.100 µg/L	2,00	1
Triflumuron	<0,005 µg/L	2.00	
Trifluraline	<0.005 ug/L	2,00	
Triforine	<0.005 µg/L	2.00	
Vinchlozoline	<0.005 µg/L	2,00	
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS			w
Bromoxynii	<0.005 µg/L	2,00	
Bromoxynii octanoate	<0.010 ug/L	2.00	
Dicamba	<0.050 ug/L	2.00	
Dinitrocrésol	<0.02€ ug/L	2.00	
Dinoseb	<0,005 µg/L	2,00	
Dinoterbe	<0.030 ug/L	2.00	
Fénarimo	<0.005 µg/L	2.00	
Imazaméthabenz	<0.005 µg/L	2.00	
loxynil-methy!	<0.005 µg/L	2,00	
Pentachlorophenol	<0.03C µg/L	2.00	
PESTICIDES ORGANOCHLORES	10.		
Aidrine	<0.005 µg/L	2,00	1
Chlordane	<0.005 ug/L	2.00	
	<0.005 ug/L	2.00	
Chlordane aipha Chlordane béta	≈0.005 μg/L <0.005 μg/L	2.00	
	<0.03 µg/L	2.00	
Chlordécone	<0.03 µg/L		
DDT-2.4'		2,00	
DDT-4.4'	<0.010 ug/L	2,00	
Dieldrine	<0,005 µg/L	2,00	
Dimétachlore	<0.005 µg/L	2.00	
Endosulfan aipha	<0.005 µg/L	2.00	
Endosulfan bēta	<0.005 µg/L	2,00	£ £



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00187757 page 10				
Sulcotrione	<0.05C µg/L	1 1	N.	
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES	-cost pgs	2.00	H	- 1
Buturon	II		52	
Chloroxuron	<0.005 µg/1	2.00	II.	
Chiorsulfuron	<0 005 ugl	2.00		- 1
Chiertojuron	<0.005 µgl	2.00		
Cycluren	≤0.005 µg.]_	2.00	1	
Daimuron	≠0 008 Jg <u>l</u>	2.00	Ī	
Difenoxuron	<0.005 bg.l	2.00		E.
Diffubenzuron	<0.005 ug/L	2.00		
Diuron	<0.02E uc/L	2.00		- }
Ethigimuron	<0.005 µg/l	2,00	1	i i
Fénuron	<0.005 ug/L	2.00		- 1
Fluométuron	<0.02C ug/l	2.00	1	
Forchiorfenuron	<0.005 ug/L	2,00		1
Hexaflumuron	<0.005 ug/l	2.00		1
lodosulfuron-methyi-sodium	<0.005 ug/L	2.00	la la la la la la la la la la la la la l	
Isoproturon	<0.005 ug/L	2.00		
Linuron	<0.005 ag/L	200	1	
Métabenzihiazuron	<0,005 μg/ <u>l</u>	2.50		- 1
Métobromuron	<0,005 ug/L	2.50	1	()
Mětoniron	<0.005 ug/L	2.00	N	Į.
Monolinuron	=0.005 µg/L	2.00		1
Monuron	<0.005 ug/L	2,00		î
Néburon	<0.005 µg/L	2,00	1	į.
Siduron	<0.005 ug/L	2.00	1	1
Sulfomethuron-methyl	<0.005 µg/L	2.00		1
Thébuthiuron	<0.005 µg/L	2,00	1	i
Thiazfluron	<0.005 µg/L	2.00	1	î
Trinéxapac-éthyl	<0.020 ug/L	2.00		
PLASTIFIANTS	<0.020 ug/L	2,00	1	1
Phosphate de fributyle	<0.005 ug/L	1 1	4	- 1

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00187757)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingénieur d'Pandes Sanitaires



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 17 juin 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

> Type Code

Prélevé le : lundi 18 juin 2022 à 14h55

Prélèvement Unité de gestion 00188737

par: 2KM Type visite: D1

installation

0235 UDI 000947 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Point de surveillance S 0000001229 SECTEUR MENNEVILLE Localisation exacte 4 RUE DE NEUFCHATEL MITIGEUR CUISINE

Meaurea de terrain		Meaures de terrain		Récultate		de qualité	Références	-
			intérieure	supérieure	inférieure	supérieure		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL								
Température de l'eau		18 °C				25.00		
Température de mesure du pH		17,7 °C	5			20,00		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				*		9,		
pH	1	7,8 unité pH		1 1	8,50	9.00		
MINERALISATION	1.41					<u>%</u>		
Conductivité à 25°C	1	595 µS/cm	ä	1 1	200.00	1 100.00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			a.			((*)		
Chlore libre		0,19 mg(Cl2)/L	1	1 1		1		
Chlore total		8.2 mg(Cl2)/L		1 1		1		

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE Analyse laboratoire

> Type de l'analyse : d1_2 Code SISE de l'analyse : 00189847 Référence laboratoire : H_CS22.3996.2

	Résultata	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		•	
Aspect (qualitatif)	0 Qualit		D 0 9
Coloration	<5 mg(Pt)/L	1	15.00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit	1	15.55
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.	1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU		2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			120 10
Ammonium (en NH4)	<0.050 mc/L		0.10
Nitrates (en NO3)	46,4 mg/L	50.00	
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0.50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		1 15	121 62 13
Bact, aér revivifíables à 22°-68h	<1 n/mL	1	1 1
Bact, aér, revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL	1	
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 av(100mL	1	a
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(160mL	c	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL	0	



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 17 juin 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Prélevé le : lundi 13 juin 2022 à 14h31

Prélèvement

00188736

par: 2KN

Unité de aestion Installation

0235

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Type visite: D1

Point de aurveillance

UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Commune: BERTRICOURT

Localisation exacte

S 0000001232 CENTRE COMMUNE MAIRIE SIMPLE EXTERIEUR

Mesures de terrain	Résultats		Limites de qualité inférieure supérieure		de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		anonour	Superieure	infé r ieure	superieure
Température de l'eau	1p =C	1	1 1		25,00
Température de mesure du pH	18.5 °C		1 1		20,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					ķ.
Ηq	7.6 unité pH		1 1	6.50	9.00
MINERALISATION	40		2 3	4,50	3,50
Conductivité à 25°C	595 µS/cm	4	1 1	200.00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			¥ .	250,50	1 100,00
Chlore libre	0,06 mg(Cl2)/L	6	T Y		U
Chlore total	0,07 mg(Cl2)/L	1	1		

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2

Code SISE de l'analyse : 00189846

Référence laboratoire : H_CS22.3996.1

	Résultata	Limitee de qua inférieure supéi		rences de qualité sure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				•
Aspect (qualitatif)	© Qualit.	1 ±	E.	1 1
Coloration	<5 ma(Pt)/L	1 1		15.00
Couleur (qualitatif)	© Qualit	1	16	15.50
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.	1	1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0.38 NFU		1	2.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				, c.o.
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L	1 1	Ti.	0.10
Nitrates (en NO3)	44.5 mg/L	50	00	00
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0.8		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		, n a	10	
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1 a/mL	l +	1	1 1
Bact aér, revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL	1	1	
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 ar(100mL		1	0
Entérocoques /100ml-MS	E n/(100mL		;	
Escherichia coli /100ml - MF	€ n/(100mL	1 0	1	





Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 17 juin 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE Mairie

02190 GUIGNICOURT

d'al l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code Non

00188744

0235 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Unité de gestion Installation

Prélèvement

0235 TTP 000948

VILLENEUVE SUR AISNE

Point de surveillance Localisation exacte P 0000001228 SORTIE DE STATION RESERVOIR SIMPLE LOCAL TECHNIQUE Prélevé le : lundi 13 juin 2022 à 15h27

par: 2KM

Type visite: P1

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meeures de terrain	Résultate	Limitee (Limitee de qualité inférieure supérieure		de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14 °C	16	T T		25.00
Température de mesure du pH	13,8 °C	18			
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE -	J11		4: 14		Đ
ηΗ	7,4 unité pH	4	1 1	6.50	9.00
IINERALISATION	10			-12	1
Conductivité à 25°C	590 µS/cm	1	1 1	200,00	1 100.00
ESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	10.		1		1
Chlore libre	0,61 mg(Cl2)/L		1 1		1
Chlore total	0.61 ma(Cl2)/L	1			

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : P1

Code SISE de l'analyse : 00189854

Référence laboratoire : H_CS22.3996.3

	Résultata	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	e inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	C Qualit		
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15,00
Couleur (qualitatif)	C Qualit.	1	
Odeur (qualitatif)	0 Qualit	1	
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU	1	2.00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
Anhydride carbonique agressif	4,7 mg(CO2)		[i] [i]
Anhydride carbonique libre	18.5 mg(CO2)	1	
Carbonates	0.0 mg(CO3)	1	
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2 Qualit.	1 1	1,00 2,00
Hydrogenocarbonates	245 mg/L	i i	200
pH d'équilibre à la t⁵ échantillon	7.55 unité pH	1	
Titre alcalimétrique	O of	1	
Titre alcalimétrique complet	20.1 °f	l —: ,	
Titre hydrotimetrique	27.6 %	7 H	E
MINERALISATION		4 3	C 0 121
Calcium	100 mg/L	i i	
Chlorures	28.0 mg/L	1	250.00
Magnésium	5.0 mg/L	1	250.00
Potassium	1,5 mg/L	1	
Sodium	8.9 mg/L	1	200.00
Sulfates	19.3 mc/L		250.00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		, ,	1 235,00
Carbone organique total	0.57 mg(C)/L	1	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			200 0
Ammonium (en NH4)	<0.050 mg/L	i i	0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	<0,935 mg/L	1,00	0.15

ARS Hauts-de-France - 556 avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE e-mail : ars-hdf-sse60@ars.sante.fr - Tél. : 0 809 40 20 32 - https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/

TH 27.6

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Laon, le 7 septembre 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site ; www.eaupotable sante.gouv.fr

Type Code ?
Prélèvement 00189934

00189934 0235 SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Unité de gestion Installation

UDI 000947

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Point de surveillance P 0000001222 CENTRE COMMUNE Localisation exacte MAIRIE MITIGEUR CUISINE

Prélevé le : jaudi 01 septembre 2022 à 09h30

par: 2KM Type visite: D1

Commune: VILLENEUVE-SUR-AISNE

Meeures de terrain	Résultats	Résultats Limites de		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTÉ ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	24 °C	1			25.00
Température de mesure du pH	24 °C	1			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	7/4		11		
pΗ	7.8 unité pH		T I	8.50	9.00
MINERALISATION	я е			7/	<u>(i)</u>
Conductivité à 25°C	598 µS/cm	1	E 1	200.00	1 1100.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			5		(A) 21.122.122
Chlore libre	8,22 mg(Cl2)/L	Y .	1		1
Chlore total	0,22 mg(Cl2)/L				4

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1_2

Code SISE de l'analyse : 00191044

Référence laboratoire : H. CS22,6531,2

	Résultate	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	8 Qualit.	1	3 1 1
Coloration	<5 mg(₽t)/L	1	15.00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit	1	
Odeur (qualitatif)	S Qualit.	1	3 1 3
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30 NFU	1	2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			2 (2)
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L	T i	0.10
Nitrates (en NO3)	45.9 mg/L	50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L	0.50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			W 29 /2
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1 rmL	1	1 1 1
Bact, aér, revivifiables à 36°-44h	<1 rmi	1	
Bactéries coliformes /100mi-MS	8 n/(100mL		0
Entéroccques /100ml-MS	0 n/(100mL	C	
Escherichia coli /100ml - MF	0 n//100mL		

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV:00159934 page:2

Conclusion sanitaire (Prélèvement Nº : 00189934)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingérieur d'Unite Configures

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

MONSIEUR LE PRESIDENT SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISNE

Mairie

Laon, le 7 septembre 2022

02190 GUIGNICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code

Nom

Prélevé le : jeudi 01 septembre 2022 à 09/109

Prélèvement

00189933

par: 2KM

Unité de gestion

0235

SIAEP DE VILLENEUVE SUFI AISNE

Type visite: D1

installation Point de surveillance

000947 S 0000001233 CENTRE COMMUNE

SIAEP DE VILLENEUVE SUR AISME

Commune: ORAINVILLE

Localisation exacte

1 RUE DU GENERAL LECLERO MITIGEUR CUISINE

Meaures de terrain		Résultate	Limites (inférieure	de qualité supérieure	Références inférieure	de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau		23 °C				25.00
Température de mesure du p∺		23,3 °C				
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	0.55			0.00		
Ηg	Į.	7,6 unité pH		1	6,50	9,00
INERALISATION						~
Conductivité à 25°C		590 µS cm	4		200,00	1 100,00
IESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION				20 0		8
Chlore libre	1	0,05 mg/Cl2)/L		1		ľ
Chlore total	1	0.05 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : d1 2

Code SISE de l'analyse : 00191043

Référence laboratoire : H_CS22.6531.1

	Résultats	Limitee de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	C Qualit.	V I	1 1
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15.00
Couleur (qualitatif)	S Qualit.		
Odeur (qualitatif)	5 Qualit	196	1 1
Turbidité néphélométrique NFU	<0.86 NFU		2.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH4)	<0.058 mg/L	8	0.10
Nitrates (en NO3)	46,5 mg/L	50 00	
Nitrites (en NO2)	<0.015 mg/L	0,50	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact, aer, revivifiables à 22°-08h	<1 n/mL		1 1
Bact, aer, revivifiables à 36°-44h	1 n/mL	1	
Bactéries coliformes (100mi-MS)	€ n/(100mL	9	0
Enterocoques /100mi-MS	0 n/(100mL	a a	
Escherichia coli /100ml - ME	0 n//100ml	1 0	

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



PLV: 00189933 page: 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement Nº : 00189933)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingérieur d'Elistes Santidres